



Bulletin Officiel

N° 5918 Lundi 19 Août 2019

www.cmf.tn

— 24^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUEES DU CMF

FATCA INSCRIPTION DES INSTITUTIONS FINANCIERES A LA PLATEFORME IDES 2

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS
FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019 3

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
ELBENE INDUSTRIE SA 4

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 5-6

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2019

- BANQUE DE TUNISIE – BT -
- SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE – SFBT -

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2019

- SICAV PROSPERITY
- SICAV AVENIR

COMMUNIQUE DU CMF

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", que dans le cadre des travaux pour la mise en application dudit accord, elles sont appelées à inviter leurs interlocuteurs uniques à activer l'inscription de leurs institutions financières à la plateforme IDES et ce, dans les plus brefs délais .

COMMUNIQUE DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2019**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2019**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ELBENE INDUSTRIE SA**

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

La Société ELBENE INDUSTRIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2019.

Désignations	2 ^{ème} TRIMESTRE		1 ^{ER} SEMESTRE		ANNUEL
	2018	2019	2018	2019	2018
Revenus(en millions de dinars)	14,073	0	27,994	0	31,923
Production(en millions de litres)	9,213	0	17,77	0	22,345
Investissements(en millions de dinars)	0,006	0	0,096	0	0,099
Endettements (en millions de dinars)			76,735	105,841	105,841
à long terme			13%	5%	5%
à court terme			87%	95%	95%

Formules :

Revenus =ventes HT des produits finis y compris compensation

Production = volume de la production

Endettements = passifs courants + passifs non courants.

Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs :

Les indicateurs ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables.

Commentaires :

- L'entreprise est en arrêt de production depuis le début d'année.
- Un plan de sauvetage a été décidé par le tribunal de 1^{ère} instance de Sousse 1.
- Ce plan est en cours d'exécution.
- Juste après la réalisation de la restructuration financière décidée et notamment l'augmentation de capital, l'entreprise reprendra son activité.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	178,909	184,923	184,987		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	121,789	126,128	126,184		
3 UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	103,593	106,760	106,801		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	106,915	111,521	111,581		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	107,043	110,603	110,652		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	101,201	105,879	105,939		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	104,060	107,264	107,306		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	43,204	44,341	44,355		
9 SICAV BH CAPITALISATION ***	BH INVEST	22/09/94	30,220	30,628	30,638		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
10 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	15,960	16,385	16,390		
11 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	116,613	119,607	119,649		
12 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,137	1,149	1,149		
13 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	105,472	109,341	109,388		
14 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	10,514	10,839	10,843		
15 FCP BNA CAPITALISATION ****	BNA CAPITAUX	03/04/07	147,611	152,342	152,425		
16 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	10,716	10,983	10,986		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
17 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,644	1,699	1,701		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
18 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	58,401	59,979	60,000		
19 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	126,848	129,427	129,388		
20 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	119,285	117,378	117,192		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
21 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	146,689	136,541	136,565		
22 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	538,875	503,142	503,278		
23 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	129,129	130,405	130,163		
24 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,786	135,792	135,775		
25 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	133,545	132,550	132,448		
26 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,488	112,554	112,538		
27 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	115,763	110,964	110,824		
28 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,881	174,591	174,385		
29 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,012	100,282	100,304		
30 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	110,044	116,902	116,952		
31 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	171,822	176,139	175,539		
32 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,189	149,449	148,938		
33 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	108,973	108,102	107,676		
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,857	23,068	23,061		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
35 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2174,662	2053,520	2055,090		
36 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,259	128,454	127,753		
37 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	163,566	164,636	164,956		
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	198,668	206,499	205,184		
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	18,470	18,340	18,342		
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,801	2,833	2,840		
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,440	2,477	2,481		
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,460	75,680	75,767		
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,207	1,204	1,213		
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,171	1,202	1,204		
45 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,173	1,166	1,170		
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,167	1,142	1,146		
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	123,892	122,493	122,475		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	126,408	129,031	128,655		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1095,846	1156,422	1156,198		
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,353	11,932	11,928		
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,601	10,652	10,642		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
52 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	102,764	98,030	97,778		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2018	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/05/19	5,200	109,439	107,603	107,646
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	30/05/19	4,302	103,334	101,514	101,543
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	23/05/19	5,018	105,807	104,223	104,259
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	20/05/19	4,854	103,871	102,559	102,606
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/04/19	5,505	105,483	104,117	104,170
58 SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/19	4,502	108,002	106,523	106,560
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/04/19	5,365	105,907	104,112	104,157
60 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/04/19	4,163	102,369	101,333	101,377
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	24/05/19	3,620	104,049	102,348	102,372
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	29/04/19	4,979	105,467	104,800	104,854
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/04/19	5,496	108,153	106,715	106,770
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/19	4,274	105,732	104,283	104,317
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/19	3,543	104,336	103,320	103,353
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	29/03/19	4,574	104,017	102,812	102,858
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	24/05/19	4,425	105,041	103,438	103,472
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	27/05/19	5,520	103,954	102,233	102,279
69 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	23/05/19	4,756	104,881	103,720	103,746
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/19	3,847	106,127	104,972	105,004
71 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	27/05/19	5,274	103,956	102,439	102,488
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/19	4,859	103,658	101,955	101,998
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/19	3,952	106,318	105,157	105,196
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	08/05/19	4,014	103,125	101,733	101,768

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	22/05/19	3,763	104,096	102,853	102,887
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	5,028	104,660	103,367	103,411
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	4,461	105,717	104,573	104,612
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	-	-	101,002	108,195	108,278
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/05/19	0,819	60,686	59,318	59,223
80	ATTIJARI VALEURS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	En liquidation	En liquidation	En liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV *	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	En liquidation	En liquidation	En liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/04/19	1,420	100,978	97,676	97,302
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	29/04/19	0,612	18,578	18,434	18,438
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/19	9,117	310,924	300,525	300,535
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/19	33,007	2484,413	2463,479	2455,976
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/19	2,973	77,578	74,161	74,019
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	16/05/19	2,618	58,053	56,716	56,691
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	08/05/19	0,737	117,754	116,196	115,894
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
89	FCP IRADETT 20 **	AFC	02/01/07	08/05/18	0,228	En liquidation	En liquidation	En liquidation
90	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	28/05/19	0,255	11,641	11,495	11,484
91	FCP IRADETT 100 **	AFC	04/01/02	08/05/18	0,014	En liquidation	En liquidation	En liquidation
92	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	28/05/19	0,353	14,496	13,939	13,907
93	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	20/05/19	0,297	16,365	16,640	16,589
94	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	20/05/19	0,153	14,055	14,296	14,254
95	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/19	4,830	158,189	153,904	153,643
96	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/19	0,070	8,871	8,880	8,848
97	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/05/19	4,764	125,596	118,081	117,551
98	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	24/04/19	0,428	86,052	86,753	86,533
99	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	87,477	89,684	89,588
100	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	28/05/19	3,717	100,297	97,483	97,466
101	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	16/04/19	0,722	108,902	103,456	103,093
102	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	29/05/19	1,178	97,714	93,934	93,799
103	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,234	10,332	10,307
104	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	15/04/19	1,356	100,049	97,461	97,258
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	29/04/19	2,731	162,324	160,176	159,942
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
106	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/19	0,963	111,307	109,877	109,941
107	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/19	2,626	112,317	113,148	113,076
108	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,156	120,959	121,266
109	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,084	206,410	198,533	198,511
110	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	5,473	187,875	182,786	182,715
111	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	20/05/19	6,417	163,505	159,009	159,076
112	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	24,302	24,001	24,002
113	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	145,463	147,717	148,147
114	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	15/05/19	1,737	128,460	138,381	138,370
115	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	9549,089	9103,925	9069,327
116	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	16/05/19	13,765	1047,449	1079,261	1077,040
117	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/19	101,823	5956,682	5979,948	5990,853
118	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	31/05/19	110,305	5259,834	5317,868	5309,390
119	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/19	1,883	91,894	93,175	93,374
120	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	-	-	5000,000	5132,830	5138,860
121	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	-	-	-	10,224	10,231
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
122	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/19	3,829	123,003	120,687	120,535
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	29/04/19	205,927	11 963,015	11 827,555	11 809,767

* SICAV en liquidation anticipée

** FCP en liquidation anticipée

*** initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

**** initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.tn
 email : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification des dénominations sociale de la Banque de l'Habitat en BH BANK et de la société Assurances SALIM en BH ASSUANCE, par l'ouverture au public de FCP CEA BANQUE DE TUNISIE, Capital'Act Seed Fund, START UP MAXULA SEED FUND, MAXULA JASMIN PMN et de FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA (I), par le déclassement de FCP VALEURS QUIETUDE 2018 et FCP SMART CROISSANCE et par le changement du gestionnaire de IntilaQ For Excellence, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
17. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
18. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
19. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
20. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
21. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

30. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
31. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
35. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
36. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Tébourba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. Tunisie Valeurs	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 600
64. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
65. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
66. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000

67. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
68. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
69. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3. CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4. HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
7. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000

17 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
18. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
19 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
20.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
21. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
22. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
23.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
24. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
25. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
26. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
27. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
28. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
29. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
30. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
31. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
32. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
33. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
34. Pharmalys Tunisie	Z.I Kondar 4020,BP 10 Sousse	73 389 755
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
37. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
38. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
39. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
41. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
42.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
43. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
44. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
45. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
46. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
54. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120

55. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
56. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
57. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
58. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
59. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
60. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
63. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
64. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
66. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
67. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
68. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
69. Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Sfax	74 468 190
70. Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71. Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
72. Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
73. Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75. Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77. Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78. Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2 ^{ème} entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79. Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80. Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
81. Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
82. Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
83. Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
84. Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
85. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
86. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2 ^{ème} étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
87. Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91. Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	FCP BNA CAPITALISATION (3)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

21	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
25	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
26	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM-Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
27	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
33	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
41	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
42	FCP IRADETT 100 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT 20 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex

51	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
59	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
72	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION (4)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM- Lotissement AFH/ BC5- Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation anticipée

(3) Initialement dénommé BNAC CONFIANCE FCP

(4) Initialement dénommée SICAV BH PLACEMENT

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

5	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
9	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
30	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
33	FCPR VALITECH I	VALICAP SA	A71, résidence Ines, boulevard de la terre, centre urbain nord, 1003, Tunis
34	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
35	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
36	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
37	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR BYRSA FUND	DIDO CAPITAL PARTNERS	2ème étage, Immeuble Access Building, rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
41	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
42	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
43	FCPR GABES SOUTH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
44	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
45	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE DE TUNISIE -BT-

Siège social : 2, rue du Turquie 1001 Tunis

La Banque de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Abderrahmen FENDRI et Mr Lamjed BEN M'BAREK .

Bilan | **30 juin 2019**

En K.TND

	Notes	juin-19	juin-18	déc.-18
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	399 782	271 467	246 521
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	3.2	212 652	186 219	257 178
AC3 - Créances sur la clientèle	3.3	4 516 008	4 353 908	4 465 443
AC4 - Portefeuille titres commercial (*)	3.4	0	39 434	0
AC5 - Portefeuille d'investissement (*)	3.5	935 392	884 886	921 015
AC6 - Valeurs immobilisées	3.6	47 782	48 552	49 617
AC7 - Autres actifs	3.7	43 045	27 627	50 237
Total des Actifs		6 154 661	5 812 093	5 990 011
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.1	621 398	611 375	628 381
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	71 689	166 083	141 370
PA3 - Dépôts de la clientèle	4.3	3 903 975	3 639 947	3 745 129
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.4	530 088	460 766	431 069
PA5 - Autres passifs	4.5	169 146	137 007	204 736
Sous-Total des Passifs		5 296 296	5 015 178	5 150 685
CP1 - Capital social		225 000	225 000	225 000
CP2 - Réserves		555 283	457 783	457 783
CP4 - Report à nouveau		2 793	45 996	45 996
CP5 - Bénéfice de l'exercice		75 289	68 136	110 547
Sous-Total capitaux propres	4.6	858 365	796 915	839 326
Total Passifs et Capitaux propres		6 154 661	5 812 093	5 990 011

(*) La colonne comparative de juin 2018 a été retraitée pour des fins de comparabilité (Voir note 8)

Etat des Engagements Hors Bilan | 30 juin 2019

En K.TND	Notes	juin-19	juin-18	déc.-18
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données (*)	5.1	635 676	595 546	670 786
HB2 - Crédits documentaires	5.2	231 908	237 799	285 966
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	640 829	572 000	628 497
Total des Passifs éventuels		1 508 413	1 405 345	1 585 249
HB4 - Engagements de financement donnés	5.4	309 393	300 413	295 106
HB5 - Engagements sur titres		0	0	0
Total des engagements donnés		309 393	300 413	295 106
HB6 - Engagements de financement reçus	5.5	24 059	9 910	9 438
HB7 - Garanties reçues (*)	5.6	2 178 219	1 861 039	2 034 832
Total des engagements reçus		2 202 278	1 870 949	2 044 270

(*) Les colonnes comparatives de juin et décembre 2018 ont été retraitées pour des fins de comparabilité (Voir note 8)

Etat de Résultat | 30 juin 2019

En K.TND

	Notes	juin-19	juin-18	déc.-18
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	227 073	179 217	400 457
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	29 090	29 662	58 589
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (*)	6.3	19 069	17 287	32 613
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement (*)	6.4	31 702	27 772	54 354
Total produits d'exploitation		306 934	253 938	546 013
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	125 471	100 249	216 076
CH2 - Commissions encourues	6.6	1 503	1 002	2 360
Total charges d'exploitation		126 974	101 251	218 436
Produit net bancaire		179 960	152 687	327 577
PR5/CH4 - Dotations aux provisions & corrections de valeur sur créances et passifs	6.7	10 532	7 767	61 504
PR6/CH5 - Dotations aux provisions & corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.8	2 661	3 306	2 314
PR7 - Autres produits d'exploitation	6.9	667	182	988
CH6 - Frais de personnel (*)	6.10	39 312	35 913	68 522
CH7 - Charges générales d'exploitation (*)	6.11	15 961	14 241	28 064
CH8 - Dotations aux amortissements sur immobilisations	6.12	3 622	3 558	7 199
Résultat d'exploitation		108 539	88 084	160 962
PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des éléments ordinaires	6.13	-1 698	156	420
CH11 - Impôt sur les bénéfices		31 552	18 139	45 751
Résultat net des activités ordinaires		75 289	70 101	115 631
PR9/CH10 - Solde Gain / Pertes des éléments extraordinaires	6.14	0	-1 965	-5 084
Résultat net de la période		75 289	68 136	110 547

(*) La colonne comparative de juin 2018 a été retraitée pour des fins de comparabilité (Voir note 8)

Etat des flux de trésorerie | 30 juin 2019

En K.TND

	Notes	juin-19	juin-18	déc.-18
Produits d'exploitation bancaire encaissés (*)	7.1	264 548	217 702	478 769
Charges d'exploitation bancaire décaissées	7.2	-128 157	-102 747	-212 477
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-73 865	122 942	134 064
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-41 698	-184 687	-309 698
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		156 663	186 911	287 251
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		-52 634	-52 232	-84 988
Autres flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		-40 825	-7 257	-11 429
Impôt sur les bénéfices		-31 552	-20 104	-50 837
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		52 480	160 528	230 655
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement (*)		34 236	33 479	49 744
Acquisition/ cessions sur portefeuille d'investissement (*)		-19 574	-136 632	-162 016
Acquisition/ cession sur immobilisations		-1 705	-6 114	-10 364
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		12 957	-109 267	-122 636
Emission d'actions		0	0	0
Emissions d'emprunts		0	0	0
Remboursements d'emprunts		0	0	0
Augmentation/diminution ressources spéciales		102 385	118 401	86 091
Dividendes versés	7.3	-56 250	-72 000	-72 000
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		46 135	46 401	14 091
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0	0
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		111 572	97 662	122 110
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		277 923	155 813	155 813
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	7.4	389 495	253 475	277 923

(*) La colonne comparative de juin 2018 a été retraitée pour des fins de comparabilité (voir note 8)

Notes aux états financiers Juin 2019

Présentation de la banque

La Banque de Tunisie est une société anonyme au capital de 225.000.000 dinars, créée en 1884, et régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux établissements de crédit.

La Banque de Tunisie est une banque universelle privée. Son capital social est divisé en 225 000 000 actions de 1 DT chacune, réparties comme suit :

Actionnaires	Nombre (Unité 1000)	%
Actionnaires Tunisiens	141 706	62,98%
Actionnaires Etrangers	83 294	37,02%
Total	225 000	100%

Principes et méthodes comptables

Les états financiers de la Banque de Tunisie arrêtés au 30 juin 2019 ont été établis conformément :

- A la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité financière ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 22 janvier 1999, portant approbation des normes comptables techniques ;
- A l'arrêté du ministre des finances du 25 mars 1999, portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers arrêtés et publiés par la Banque de Tunisie au 30 juin 2019, sont présentés conformément à la norme comptable sectorielle N°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

1. La prise en compte des revenus

Les revenus liés aux engagements contractés par la banque perçus sous forme d'intérêts et de commissions, et les dividendes revenant à la banque au titre de sa participation sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Ces revenus peuvent être mesurés d'une façon fiable
- Leur recouvrement est raisonnablement sûr.

Leur prise en compte en résultat est faite conformément aux règles prévues par la Norme Comptable NC 03 relative aux revenus.

1.1. La constatation des intérêts

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

1.2. La constatation des commissions

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24:

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

1.3. La constatation des dividendes

Les revenus résultant de la participation de la banque sous forme de dividendes sont comptabilisés, lorsque le droit de l'actionnaire au dividende est établi, pour la somme revenant à la banque au titre de ladite participation.

1.4. La constatation des revenus sur les opérations de leasing

La Banque de Tunisie pratique le leasing en tant qu'activité de crédit au sein de ses services d'engagements. Elle met à la disposition de ses clients un instrument de financement qui leur donne la possibilité de louer les biens de leur choix tout en bénéficiant d'une option d'achat au terme d'un contrat de bail.

Il existe deux formes de Leasing :

- Le Leasing mobilier : financement des investissements en biens d'équipement à usage

professionnel (matériel roulant, bureautique, équipement industriel, etc.) ;

- Le Leasing immobilier : financement des locaux à usage professionnel (bâtiments, usines, magasins, etc.).

Les biens acquis dans le cadre de l'exercice de ces opérations de leasing sont momentanément constatés dès leur acquisition dans un compte de débiteurs divers en attente de mise en force du contrat de leasing.

A la mise en force du contrat du leasing, c'est la norme comptable n°41 relative aux contrats de location qui est appliquée pour la constatation de l'opération de leasing à l'actif de la banque. Ces actifs sont comptabilisés en tant que crédits à la clientèle et sont classés parmi les opérations avec la clientèle.

1.5. Le processus de réservation des produits

Les intérêts et les agios débiteurs cessent d'être comptabilisés lorsque les engagements auxquels ils se rapportent sont qualifiés de douteux, ou que des sommes en principal ou en intérêts venues antérieurement à échéance sur la même contrepartie sont demeurées impayées. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et enregistré en agios réservés.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable n°3 relative aux Revenus, la norme comptable sectorielle n°24 relative aux engagements et revenus que par l'article 9 de la circulaire 91-24 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées 2, 3 et 4, ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires que si leur recouvrement est assuré.

2. Les immobilisations

Les immobilisations sont portées à l'actif du bilan de la banque (Poste AC6) lorsque :

- Il est probable que des avantages économiques futurs résultant de ces éléments profiteront à la banque ;
- Leur coût peut être mesuré de façon fiable.

Elles sont ventilées en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles.

2.1. Les immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est un actif physique et tangible contrôlé et détenu soit pour la fourniture de services soit à des fins administratives propres à la banque. Elle est censée être utilisée sur plus d'un exercice. La nature de la dépense qui reste déterminante pour son passage en immobilisation au lieu de charge est tributaire des deux conditions précitées.

Le coût d'acquisition du bien comporte le prix d'achat, les droits de douane et autres impôts et taxes non

récupérables, les frais de transport, les frais de transit, les frais d'assurance, les frais d'installation qui sont nécessaires à la mise en état d'utilisation de l'immobilisation en question, etc.

Les réductions commerciales obtenues et les taxes récupérables sont déduites du coût d'acquisition.

Quant à l'amortissement des immobilisations corporelles, la base amortissable est déterminée par le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle, définie comme le montant net que la banque estimerait obtenir en échange du bien à la fin de sa durée d'utilisation après déduction des coûts de cession prévus.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà comptabilisée sont incorporées à la valeur comptable du bien lorsqu'il est probable que des avantages futurs, supérieurs au niveau de performance initialement évalué du bien existant, bénéficieront à la banque. Toutes les autres dépenses ultérieures sont inscrites en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

▪ Amortissement des immobilisations corporelles:

La durée d'utilisation est soit la période pendant laquelle la banque s'attend à utiliser un actif, soit le nombre d'unités de production (ou l'équivalent) que la banque s'attend à obtenir de l'actif. Les immobilisations corporelles de la banque sont amorties linéairement aux taux suivants :

Description	30/06/2019	31/12/2018
Immeubles	5%	5%
Matériel et mobilier de bureau	10%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	14%	14%

Postérieurement à sa comptabilisation initiale à l'actif, une immobilisation corporelle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements ou des pertes de valeur éventuelles (c'est lorsque la valeur comptable nette ne pourra pas être récupérée par les résultats futurs provenant de son utilisation).

▪ Sortie d'actif des immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont retirées de l'actif du bilan lors de leur cession, ou lors de leur mise au rebut. Ainsi, la différence entre le produit de cession et la valeur comptable nette à la date du retrait est incluse dans le résultat de l'exercice en cours.

2.2. Les immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour une période de plus d'un

an, pour une location à des tiers ou à des fins administratives.

* Le fonds commercial acquis comprend les éléments usuels composant le fonds commercial (clientèle, achalandage), ainsi que les autres actifs incorporels qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan.

* Le droit au bail acquis est constaté comme actif incorporel dans la mesure où il a fait l'objet d'une évaluation séparée dans l'acte de cession. Il bénéficie d'une protection juridique et correspond au droit transféré à l'acquéreur pour le renouvellement du bail.

* Les logiciels informatiques dissociés du matériel acquis ou créés soit pour l'usage interne de la banque, soit comme moyen d'exploitation pour répondre aux besoins de la clientèle sont constatés en actif incorporel lorsque les deux conditions générales prévues par le paragraphe 2 Ci-dessus sont remplies. Il en est de même pour le coût de développement des logiciels à usage interne créés ou développés en interne ou sous-traités.

Une immobilisation incorporelle acquise ou créée est comptabilisée à son coût mesuré selon les mêmes règles que celles régissant la comptabilisation des immobilisations corporelles.

■ Amortissement des immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation :

* Le fond commercial et le droit au bail sont amortis sur une période ne dépassant pas 20 ans ou sur une période plus longue s'il est clairement établi que cette durée est plus appropriée. La banque a choisi de ne pas amortir les fonds de commerce acquis.

* La durée de vie estimée des logiciels dépend de la date à laquelle le logiciel cessera de répondre aux besoins de la banque ou à ceux de la clientèle compte tenu de l'évolution prévisible des connaissances techniques en matière de conception et de production de logiciels. Cette durée ne peut pas être supérieure à 5 ans. La Banque de Tunisie amortie ses logiciels informatiques au taux linéaire de 33,33%.

Un examen périodique est pratiqué à chaque fois qu'un indicateur de perte de valeur est identifié (lorsque la valeur récupérable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette). Dans ce cas, ladite valeur comptable nette est ramenée à la valeur récupérable.

■ Sortie d'actif des immobilisations incorporelles :

Une immobilisation incorporelle est retirée du bilan dès lors qu'elle est cédée ou que l'on n'attend plus d'avantages économiques futurs de son utilisation ou de sa cession ultérieure.

2.3. Le portefeuille-titres

2.3.1. La composition du portefeuille-titres

Le portefeuille des titres est composé du portefeuille-titres commercial et du portefeuille d'investissement.

a) Le portefeuille-titres commercial

Le portefeuille-titres commercial comprend :

- Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (limitée à trois mois) et par leur liquidité.
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme (avec une période supérieure à trois mois), à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui seront définis comme des titres d'investissement.

b) Le portefeuille d'investissement

Il s'agit des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Sont classés parmi ces titres, les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et co-entreprises et les parts dans les entreprises liées. Ils sont détenus d'une façon durable et estimés utiles à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Sont classés parmi les titres de participation :

- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer sur une longue durée une rentabilité satisfaisante sans pour autant que la banque n'intervienne dans la gestion de la société émettrice.
- Les actions et autres titres à revenu variable détenus pour permettre la poursuite des relations bancaires entretenues avec la société émettrice, et qui ne peuvent pas être classés parmi les parts dans les entreprises associées, ou les parts dans les co-entreprises ou encore les parts dans les entreprises liées.

2.3.2. La comptabilisation et évaluation en date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition des titres d'investissement.

Lorsque le prix d'acquisition des titres à revenu fixe est supérieur ou inférieur à leur prix de remboursement, la différence (prime ou décote selon le cas), est incluse dans le coût d'acquisition, à l'exception des primes et décotes sur les titres d'investissement et les titres de

placement qui sont individualisées et étalées sur la durée de vie restante du titre.

A la date d'arrêt des comptes, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

a) Les titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré à la date d'arrêt ou à la date antérieure la plus récente). La variation de cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

b) Les titres de placement

Ces titres sont valorisés, pour chaque titre séparément, à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes des uns avec les pertes latentes sur d'autres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

c) Les titres d'investissement

Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3.3. La comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

La méthode retenue pour la constatation des revenus des titres est la méthode linéaire, tel que prévu par la norme comptable sectorielle n°25.

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

À chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat, et le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.

Les intérêts perçus d'avance font l'objet d'abonnement aux périodes adéquates.

2.4. Les engagements de la banque

L'engagement désigne toute créance résultant des prêts et avances accordés par la banque, ainsi que toute obligation de la banque en vertu d'un contrat ou tout autre mécanisme, de fournir des fonds à une autre partie (Engagement de financement) ou de garantir à un tiers l'issue d'une opération en se substituant à son client s'il n'honore pas ses obligations (engagement de garantie).

2.4.1. Les règles d'évaluation des engagements au bilan

a) L'évaluation initiale des engagements

Les prêts et avances sont comptabilisés au bilan, pour le montant des fonds mis à disposition du débiteur, au moment de leur mise à disposition.

Lorsque le montant des fonds mis à disposition est différent de la valeur nominale (c'est le cas notamment des intérêts décomptés et perçus d'avance sur le montant du prêt), les prêts et avances sont comptabilisés pour leur valeur nominale et la différence par rapport au montant mis à la disposition du débiteur est portée dans un compte de régularisation et prise en compte en revenus. Toutefois, et pour les besoins de la présentation des états financiers, le montant des intérêts perçus d'avance et non courus à la date d'arrêt des états financiers sont déduits de la valeur des prêts et avances figurant à l'actif.

Par ailleurs, lorsque la banque s'associe avec d'autres banques pour accorder un concours à une tierce personne sous forme de prêts et avances, ou d'engagements de financement ou de garantie, l'engagement est comptabilisé pour sa quote-part dans l'opération.

Dans le cas où la quote-part en risque de l'établissement bancaire est supérieure ou inférieure à celle de sa quote-part dans l'opération, la différence est constatée selon le cas parmi les engagements de garantie donnés ou les engagements de garantie reçus.

b) L'évaluation des engagements à la date d'arrêt

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24 relative au traitement des engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, « le risque que les contreparties n'honorent pas leurs engagements peut être lié soit à des difficultés que les contreparties éprouvent, ou qu'il est prévisible qu'elles éprouveront, pour honorer leurs engagements ou au fait qu'elles contestent le montant de leurs engagements ».

Lorsqu'un tel risque existe, les engagements correspondants sont qualifiés de douteux. Une provision est constituée.

Les engagements constatés au bilan et en hors bilan sont classés et provisionnés conformément aux dispositions des circulaires de la Banque Centrale de Tunisie suivants :

- N° 91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

c) Le processus de classification des créances

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 énonce la classification suivante :

- **Les actifs courants (Classe 0) :** Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré.
- **Les actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) :** Ce sont les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus sur des entreprises opérant dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade. Les retards de paiement des intérêts ou du principal n'excèdent pas les 90 jours.
- **Les actifs incertains (Classe 2) :** Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur viabilité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.
- **Les actifs préoccupants (Classe 3) :** Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.
- **Les actifs compromis (Classes 4) :** Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les créances contentieuses, ainsi que les créances sur des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 3. Les retards de paiement des intérêts ou du principal sont généralement supérieurs à 360 jours.

d) La prise en compte des incertitudes dans l'évaluation des créances

Les provisions individuelles :

- **Règles de mesure des provisions individuelles :**
Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux édictés par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n°91-24. Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.
Pour les besoins de l'estimation des provisions sur les créances de la clientèle, la banque retient la valeur des

garanties hypothécaires dûment enregistrées et ayant fait l'objet d'évaluations indépendantes. Ce traitement concerne les relations nouvellement classées parmi les actifs non-performants sans effet rétroactif.

L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux minimums de provision par classe d'actifs.

Classe	Taux de provision
0 et 1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

Prise en compte des garanties en matière d'évaluation des provisions sur les actifs compromis :

Aux termes de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une décote de la valeur de la garantie retenue pour l'évaluation du risque est constituée sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, selon les quotités minimales suivantes :

Ancienneté dans la classe 4	Taux de provision
3 à 5 ans	40%
6 et 7 ans	70%
≥ à 8 ans	100%

Les provisions collectives :

En application des dispositions de la n° 2012-20 du 06 décembre 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, une provision doit être constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

La méthodologie adoptée pour la détermination de ladite provision collective prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur (Professionnels ou Particuliers) et par secteur d'activité.

- La détermination pour chaque groupe d'un taux de migration moyen observé durant les années antérieures (3 ans au moins), qui correspond au risque additionnel du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1.
- Le calcul d'un facteur scalaire par groupe de créances traduisant l'aggravation des risques de l'exercice N. Il correspond pour chaque groupe au taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 de l'année N rapporté à celui de l'année N-1. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1.
- L'estimation d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré. La provision collective globale est la somme des provisions collectives par groupe.

Les taux de provisionnement retenus par la Banque de Tunisie, pour la détermination de la provision collective requise au 30 Juin 2019, sont comme suit :

Groupe de créances	Taux de provisionnement retenu
Agriculture	20%
Industries manufacturières	28%
Autres industries	40%
Bâtiments et travaux publics	42%
Tourisme	20%
Promotion immobilière	20%
Autres services	30%
Commerce	25%
Concours aux particuliers	31%

2.4.2. La comptabilisation des engagements en hors bilan

a) Les engagements de financement et de garantie

Les engagements de financement et de garantie couvrent les ouvertures de lignes de crédit, les crédits documentaires et les cautions, avals et autres garanties donnés par la banque à la demande du donneur d'ordre.

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale des fonds à accorder pour les engagements de financement et au montant de la garantie donnée pour les engagements de garantie.

Aux termes de la norme comptable sectorielle n°24, les engagements de financement et de garantie sont annulés du hors bilan :

- Soit à la fin de la période de garantie à partir de laquelle l'engagement cesse de produire ses effets.

- Soit lors de la mise en œuvre de l'engagement, l'annulation résulte dans ce cas du versement des fonds et de l'enregistrement d'une créance au bilan.

b) Les garanties reçues par la banque

En contrepartie des engagements donnés, la banque obtient des garanties sous forme d'actifs financiers, de sûretés réelles et personnelles, de cautions, avals et autres garanties donnés par d'autres établissements bancaires ainsi que des garanties données par l'Etat et les compagnies d'assurance.

Ces garanties sont comptabilisées, lorsque leur évaluation peut être faite de façon fiable, pour leur valeur de réalisation attendue au profit de la banque, sans pour autant excéder la valeur des engagements qu'elles couvrent.

Leur évaluation est faite sur la base d'une expertise.

2.5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par la norme comptable sectorielle n°23 relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires :

- Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité permet la détermination périodique de la position de change.
- Les charges et produits libellés en devises influent sur la position de change. Ils sont comptabilisés dans la comptabilité ouverte au titre de chaque devise concernée dès que les conditions de leur prise en compte sont réunies, puis convertis dans la comptabilité en monnaie de référence, et ce, sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de leur prise en compte dans la comptabilité tenue en devises. Toutefois, un cours de change moyen hebdomadaire ou mensuel peut être utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date d'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date de l'arrêté comptable.

- A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date.

Les différences, entre d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

- Les opérations de change au comptant avec délai d'usage (qui est généralement de 2 jours ouvrables) sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition des devises.
- Les opérations de change à terme à des fins spéculatives sont converties, à la date d'engagement, au cours de change à terme tel que prévu par le contrat. Elles sont comptabilisées en hors bilan. A chaque arrêté comptable, les engagements sont réévalués sur la base du cours de change à terme pour le terme restant à courir à la date d'arrêté. Toute différence de change résultant de cette réévaluation est portée dans sa totalité en résultat.

2.6. Les impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun. Ainsi, la charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable ou recouvrable au titre de l'exercice.

2.7. L'évaluation des capitaux propres

Les capitaux propres comportent le capital social, les compléments d'apport, les réserves et équivalents, les résultats reportés et le résultat de la période (bénéficiaire ou déficitaire).

Le capital social correspond à la valeur nominale des actions composant ledit capital, ainsi que des titres qui en tiennent lieu ou qui y sont assimilés notamment les certificats d'investissement.

Le capital souscrit et non libéré, qu'il soit appelé ou non appelé est soustrait de ce poste.

Les compléments d'apport comprennent les primes d'émission, de fusion et toute autre prime liée au capital.

Les réserves représentent la partie des bénéfices affectés en tant que tels. Elles sont soit des réserves légales, statutaires et contractuelles, affectées suite à une disposition légale, statutaire, contractuelle (telle que la réserve pour réinvestissement exonéré) ; soit des réserves facultatives affectées suite à des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires de la banque (cas des réserves à régime spécial, des réserves pour éventualités diverses).

Les résultats reportés correspondent à la fraction des bénéfices des exercices précédents qui n'ont pas été distribués ou affectés aux réserves, ainsi que l'effet des modifications comptables non imputés sur le résultat de l'exercice, dans les rubriques des capitaux propres.

2.8. Les dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle sont les dépôts qu'ils soient à vue ou à terme, les comptes d'épargne ainsi que les

sommes dues à l'exception des dettes envers la clientèle qui sont matérialisées par des obligations ou tout autre titre similaire (notamment les emprunts et ressources spéciales).

a) Les dépôts à vue

Les comptes à vue sont destinés à l'enregistrement des opérations courantes de la clientèle. Ils ne sont pas généralement rémunérés. Si le cas se présente leur rémunération est déterminée selon la réglementation en vigueur.

Ces dépôts peuvent être restitués à tout moment par une demande du titulaire du compte ou de son mandataire.

b) Les comptes d'épargne

Les comptes d'épargne enregistrent les versements et les retraits courants de la clientèle. Ils sont rémunérés trimestriellement par référence au taux de rendement de l'épargne (TRE) défini par circulaire de la Banque Centrale de Tunisie.

Ces comptes sont répartis en trois catégories :

- Les comptes Epargne classique ;
- Les comptes Epargne Logement permettant d'accéder à un crédit pour logement ;
- Les comptes Epargne Horizons permettant d'accéder à un crédit.

c) Les comptes à terme et bons de caisse

La banque est habilitée à ouvrir des comptes à terme et à émettre des bons de caisse.

Les comptes à terme sont les comptes dans lesquels les fonds déposés restent bloqués jusqu'à l'expiration du terme convenu à la date du dépôt de fonds.

Le montant, l'échéance et le taux d'intérêt sont fixés dès l'ouverture du compte à terme et dès l'émission du bon de caisse.

Le taux d'intérêt applicable aux comptes à terme et aux bons de caisse est fixé conformément à la réglementation en vigueur.

d) Les certificats de dépôts

La banque peut demander de la liquidité sur le marché monétaire au moyen de l'émission de certificats de dépôts. Ce sont des titres nominatifs dématérialisés qui sont inscrits en comptes spécifiques ouverts au nom de chaque propriétaire auprès de la banque.

Note 3.1

AC1 - Caisse et avoirs auprès la Banque centrale, CCP et la TGT

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Caisse dinars	26 872	29 452	31 007
Caisse devises	5 458	6 071	6 656
Banque Centrale de Tunisie	366 937	235 433	208 343
CCP	515	511	515
Total AC1 - Caisse et avoirs auprès la Banque centrale, CCP et la TGT	399 782	271 467	246 521

Note 3.2

AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers

	juin-19	juin-18	déc.-18
Avoirs chez les établissements financiers	12 122	13 012	9 042
Avoirs en devises chez les correspondants étrangers	12 120	13 007	9 040
Comptes débiteurs des banques et corresp. En dinars convertibles	2	5	2
Prêts aux établissements financiers	197 779	171 437	245 883
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	0	0	0
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	131 639	104 167	184 262
Prêts aux organismes financiers spécialisés	66 140	67 270	61 621
Créances rattachées	2 751	1 770	2 253
Créances rattachées sur prêts sur marché monétaire	431	71	464
Créances rattachées sur prêts aux organismes financiers spécialisés	2 320	1 699	1 789
Total AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	212 652	186 219	257 178

AC2 - Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	juin-19
Avoirs chez les établissements financiers	12 122	0	0	0	0	12 122
Avoirs en devises chez les correspondants étrangers	12 120	0	0	0	0	12 120
Comptes débiteurs des banques et correspondants en dinars convertibles	2	0	0	0	0	2
Prêts aux établissements financiers	0	98 952	60 669	30 878	7 280	197 779
Prêts au jour le jour et à terme en dinars aux banques	0	0	0	0	0	0
Prêts au jour le jour et à terme en devises aux banques	0	82 520	49 119	0	0	131 639
Prêts aux organismes financiers spécialisés	0	16 432	11 550	30 878	7 280	66 140
Total AC2 - Ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers (hors créances rattachées) par durée résiduelle	12 122	98 952	60 669	30 878	7 280	209 901

Note 3.3

AC3 - Créances sur la clientèle

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Comptes ordinaires débiteurs	375 906	451 382	408 131
Crédits sur ressources ordinaires	3 813 064	3 663 649	3 800 923
Créances sur crédit-bail	82 694	70 924	79 304
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	9 618	4 672	12 107
Crédits sur ressources spéciales	265 158	200 054	218 747
Financement sur ressources externes	261 109	196 379	214 872
Financement sur ressources budgétaires	4 049	3 675	3 875
Créances Impayés douteuses et litigieuses	255 584	225 027	222 669
Créances impayés	50 163	41 704	30 964
Créances au contentieux	205 421	183 323	191 705
Créances rattachées aux comptes de la clientèle	57 939	43 190	47 221
Couvertures comptables	-343 955	-304 990	-323 659
Agios réservés	-28 990	-21 824	-23 593
Provisions sur les crédits à la clientèle au bilan	-314 965	-283 166	-300 066
Total AC3 - Créances sur la clientèle	4 516 008	4 353 908	4 465 443

AC3 - Ventilation créances performantes / non performantes (y compris les crédits accordés aux établissements de leasing)

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Engagements bilan non performants	490 328	364 698	474 914
Engagements hors bilan non performants	6 475	4 586	14 824
Total créances non performantes	496 803	369 284	489 738
Total créances	5 568 975	5 405 814	5 626 735
Taux des créances non performantes	8,92%	6,83%	8,70%
Provisions bilan	278 750	248 351	263 851
Provisions hors bilan	4 704	3 950	9 252
Stock provisions fin d'exercice	283 454	252 301	273 103
Agios réservés	28 990	21 824	23 593
Taux de couverture par les provisions et agios réservés	62,89%	74,23%	60,58%

AC3 - Tableau de variation des stocks d'agios réservés

En K.TND

	Agios réservés au 31.12.2018	Dotation aux agios réservés	Reprise agios réservés de l'exercice	Agios réservés au 30.06.2019
Agios réservés sur ressources budgétaires	1	0	0	1
Agios réservés sur ressources extérieures	385	898	-701	582
Agios réservés sur ressources ordinaires	17 182	13 916	-8 123	22 975
Agios réservés sur créances de leasing	158	188	-176	170
Autres agios réservés	5 867	14 265	-14 870	5 262
Total AC3 - Tableau de variation des stocks d'agios réservés	23 593	29 267	-23 870	28 990

AC3 - Tableau de variation des stocks de provisions sur créances à la clientèle

En K.TND

	Provisions au 31.12.2018	Dotation nette de Juin.-19	Radiations de Juin.-19	Provisions au 30.06.2019
Provisions individuelles	263 851	14 899	0	278 750
Provisions collectives	36 215	0	0	36 215
Total AC3 - Tableau de variation des stocks de provisions sur créances à la clientèle	300 066	14 899	0	314 965

Les provisions sur créances douteuses et litigieuses sont constituées en application des dispositions règlementaires prévues par les circulaires de la BCT n°91-24 relative aux normes prudentielles.

AC3 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤3mois]3mois-1an]]1an-5ans]	>5ans	juin-19
Comptes ordinaires débiteurs	0	375 790	116	0	0	375 906
Crédits sur ressources ordinaires	87 439	1 020 319	628 612	1 680 459	396 235	3 813 064
Créances sur crédit-bail	9 115	5 722	18 954	46 517	2 386	82 694
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	0	2 048	6 956	578	36	9 618
Crédits sur ressources spéciales	7 874	4 074	31 471	160 888	60 851	265 158
Créances impayées douteuses	255 584	0	0	0	0	255 584
Total AC3 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par durée résiduelle	360 012	1 407 953	686 109	1 888 442	459 508	4 802 024

AC3 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par type de contrepartie

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres clientèles	juin-19
Comptes ordinaires débiteurs	2187	0	0	373 719	375 906
Crédits sur ressources ordinaires	484	0	0	3 812 580	3 813 064
Créances sur crédit-bail	0	0	0	82 694	82 694
Avances sur comptes à terme et bons de caisse	0	0	0	9 618	9 618
Crédits sur ressources spéciales	0	0	0	265 158	265 158
Créances impayés douteuses	0	0	0	255 584	255 584
Total AC3 - Ventilation des créances sur la clientèle (hors créances rattachées et provisions et agios réservés) par type de contrepartie	2 671	0	0	4 799 353	4 802 024

Note 3.4

AC4 - Portefeuille-titres commercial

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Portefeuille-titres commercial	0	40 000	0
Titres de placement (*)	0	0	0
Titres de transaction	0	40 000	0
Créances rattachées & produits perçus d'avance (*)	0	-566	0
Total AC4 - Portefeuille-titres commercial	0	39 434	0

(*) La colonne comparative de juin 2018 a été retraitée pour des fins de comparabilité (Voir note 8)

Note 3.5

AC5 - Portefeuille-titres d'investissement

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Titres de propriété	450 288	437 840	444 889
Titres de participation	117 042	164 865	123 985
Parts dans les entreprises associées	1 292	994	48 923
Parts dans les entreprises liées	50 028	50 055	50 055
Fonds gérés par des SICAR	281 926	221 926	221 926
Titres de créances	528 749	493 922	513 749
Emprunts nationaux	11 017	16 190	16 017
Bons de Trésor assimilables (*)	517 732	477 732	497 732
Prime et décote sur les BTA	-28 615	-24 445	-25 775
Créances rattachées (*)	22 501	15 284	25 036
Provisions pour dépréciations de titres	-37 531	-37 715	-36 884
Total AC5 - Portefeuille-titres d'investissement	935 392	884 886	921 015

(*) La colonne comparative de juin 2018 a été retraitée pour des fins de comparabilité (Voir note 8)

AC5 - Tableau de variation des titres d'investissement

En K.TND

	Solde au 31.12.2018	Souscription	Cession ou remboursement	Solde au 30.06.2019
Titres de propriété	444 889	197 805	192 406	450 288
Titres de participation	123 985	0	6 943	117 042
Parts dans les entreprises associées	48 923	137 805	185 436	1 292
Parts dans les entreprises liées	50 055	0	27	50 028
Fonds gérés par des SICAR	221 926	60 000	0	281 926
Titres de créances	513 749	20 000	5 000	528 749
Emprunts nationaux	16 017	0	5 000	11 017
Bons de Trésor assimilables	497 732	20 000	0	517 732
Total AC5 - Tableau de variation des titres d'investissement	958 638	217 805	197 406	979 037

AC5 - Ventilation du portefeuille d'investissement selon le type de propriété

En K.TND

	Solde au 31.12.2018	Souscription	Cession ou remboursement	Solde au 30.06.2019
Participations directes	27 974	0	13	27 961
Participations en rétrocession	96 011	0	6 930	89 081
Total AC5 - Ventilation du portefeuille d'investissement selon le type de propriété	123 985	0	6 943	117 042

AC5 - Ventilation des parts dans les entreprises associées

En K.TND

	Solde au 31.12.2018	Souscription	Cession ou remboursement	Solde au 30.06.2019
SICAV Croissance	1 073	40	0	1 113
SICAV Rendement	47 750	137 765	185 436	79
FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	100	0	0	100
Total AC5 - Ventilation des parts dans les entreprises associées	48 923	137 805	185 436	1 292

AC5 - Parts dans les entreprises associées, pourcentage de détention

	juin-19	juin-18	déc.-18
FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	5,88%	0,00%	100,00%
Sicav Croissance	9,57%	13,19%	8,99%
Sicav Rendement	0,02%	0,00%	10,97%

AC5 - Ventilation des parts dans les entreprises liées

En K.TND

	Solde au 31.12.2018	Souscription	Cession ou remboursement	Solde au 30.06.2019
Transport de Fonds de Tunisie	999	0	0	999
Placement Tunisie SICAF	5 640	0	27	5 613
Société de Bourse de Tunis	990	0	0	990
Banque de Tunisie SICAR	4 848	0	0	4 848
Société de Participation Promotion et d'Investissement	580	0	0	580
La Foncière des Oliviers	159	0	0	159
Astrée Assurance	17 217	0	0	17 217
SPFT Carthago	13 402	0	0	13 402
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	6 220	0	0	6 220
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	0	0	0	0
Total AC5 - Ventilation des parts dans les entreprises liées	50 055	0	27	50 028

AC5 - Parts dans les entreprises liées, pourcentage de détention

	juin-19	juin-18	déc.-18
Transport de Fonds de Tunisie	99,94%	99,94%	99,94%
Société de Bourse de Tunis	98,99%	98,99%	98,99%
Banque de Tunisie SICAR	96,97%	96,97%	96,97%
Société de Participation Promotion et d'Investissement	76,82%	76,82%	76,82%
Astrée Assurance	49,98%	49,98%	49,98%
Société du Pôle de Compétitivité de Bizerte	41,47%	41,47%	41,47%
Placement Tunisie SICAF	39,95%	40,14%	40,14%
La Foncière des Oliviers	30,00%	30,00%	30,00%
SPFT Carthago	30,00%	30,00%	30,00%
La Générale de Participations de Tunisie SICAF	0,00%	0,00%	0,00%

AC5 - Tableau de variation des stocks de provisions sur titres d'investissement

En K.TND

	Solde au 31.12.2018	Dotations	Reprise	Provisions au 30.06.2019
Provisions sur titres de participation	28 996	346	-9	29 333
Provisions sur parts dans les entreprises liées	0	0	0	0
Provisions sur fonds gérés	7 888	310	0	8 198
Total AC5 - Tableau de variation des stocks de provisions sur titres d'investissement	36 884	656	-9	37 531

AC5 - Ventilation des titres d'investissement, cotés ou non cotés

En K.TND

	Titres cotés	Titres non cotés	juin-19
Titres de participation	11 194	105 848	117 042
Parts dans les entreprises associées	0	1 292	1 292
Parts dans les entreprises liées	22 830	27 198	50 028
Total	34 024	134 338	168 362

Note 3.6**AC6 - Valeurs immobilisées**

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Immobilisations incorporelles	14 826	13 223	14 626
Frais d'établissement	189	189	189
Logiciels informatiques	14 416	12 813	14 216
Fonds de commerce	221	221	221
Immobilisations corporelles	154 705	150 047	153 137
Immeubles d'exploitation	65 184	63 412	63 754
Immeubles hors exploitation	1 562	1 562	1 562
Terrains d'exploitation	257	257	257
Terrains hors exploitation	1 281	1 750	1 281
Agencements	12 460	11 945	12 170
Matériel informatique	33 235	32 231	33 219
Matériels bancaires	18 465	18 056	18 274
Matériel de transport	3 056	2 810	2 742
Immobilisations en cours	582	779	1 433
Autre matériel	18 623	17 245	18 445
Cumuls Amortissements	-121 749	-114 718	-118 146

	juin-19	juin-18	déc.-18
Amortissements des immobilisations incorporelles	-13 260	-12 534	-12 899
Amortissements des immobilisations corporelles	-108 489	-102 184	-105 247
Total AC6 - Valeurs immobilisées	47 782	48 552	49 617

AC6 - Ventilation Valeurs immobilisées selon type d'opération

En K.TND

	Solde au 31.12.2018	Acquist	Reclass	Cessions	Valeur brute au 30.06.2019
Immobilisations incorporelles	14 626	200	0	0	14 826
Frais d'établissement	189	0	0	0	189
Logiciels informatiques	14 216	200	0	0	14 416
Fonds de commerce	221	0	0	0	221
Immobilisations corporelles	153 137	1 589	0	-21	154 705
Immeubles d'exploitation	63 754	0	1 451	-21	65 184
Immeubles hors exploitation	1 562	0	0	0	1 562
Terrains d'exploitation	257	0	0	0	257
Terrains hors exploitation	1 281	0	0	0	1 281
Agencements	12 170	290	0	0	12 460
Matériel informatique	33 219	16	0	0	33 235
Matériels bancaires	18 274	191	0	0	18 465
Matériel de transport	2 742	314	0	0	3 056
Immobilisations en cours	1 433	600	-1 451	0	582
Autre matériel	18 445	178	0	0	18 623
Total AC6 - Ventilation Valeurs immobilisées selon type d'opération	167 763	1 789	0	-21	169 531

AC6 - Ventilation Valeurs immobilisées selon la valeur brute et nette

En K.TND

	Valeur brute au 30.06.2019	Amorts cumulés	Dotation	Reprise	Amorts cumulés	Valeur comptable nette au 30.06.2019
Immobilisations incorporelles	14 826	12 899	361	0	13 260	1 566
Frais d'établissement	189	189	0	0	189	0
Logiciels informatiques	14 416	12 710	361	0	13 071	1 345
Fonds de commerce	221	0	0	0	0	221
Immobilisations corporelles	154 705	105 247	3 261	-19	108 489	46 216
Immeubles d'exploitation	65 184	39 476	1 205	-19	40 662	24 522
Immeubles hors exploitation	1 562	480	35	0	515	1 047
Terrains d'exploitation	257	0	0	0	0	257
Terrains hors exploitation	1 281	0	0	0	0	1 281
Agencements	12 460	9 834	232	0	10 066	2 394
Matériel informatique	33 235	25 708	861	0	26 569	6 666
Matériels bancaires	18 465	15 394	231	0	15 625	2 840
Matériel de transport	3 056	1 612	208	0	1 820	1 236
Immobilisations en cours	582	0	0	0	0	582
Autre matériel	18 623	12 743	489		13 232	5 391

	Valeur brute au 30.06.2019	Amorts cumulés	Dotation	Reprise	Amorts cumulés	Valeur comptable nette au 30.06.2019
Total AC6 - Ventilation Valeurs immobilisées selon la valeur brute et nette	169 531	118 146	3 622	-19	121 749	47 782

Note 3.7

AC7 - Autres actifs

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Siège, succursales et agences	2 120	827	12 082
Comptes de régularisation	18 870	12 176	24 097
Compensation reçue	5 333	5 973	16 869
Compte d'ajustement devises	8 374	2 996	4 375
Agios, débits à régulariser et divers	5 163	3 207	2 853
Débiteurs divers	22 055	14 624	14 058
Total AC7 - Autres actifs	43 045	27 627	50 237

Note 4.1

PA1 - Banque centrale et CCP

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Dépôts à vue auprès de la Banque Centrale	0	0	0
Banque Centrale	0	0	0
CCP	0	0	0
Emprunts auprès de la Banque Centrale	620 000	610 000	627 000
Emprunts en dinars	620 000	610 000	627 000
Emprunts en devises	0	0	0
Dettes rattachées	1 398	1 375	1 381
Total PA1 - Banque centrale et CCP	621 398	611 375	628 381

PA1 - Ventilation banque centrale et CCP (hors dettes rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	juin-19
Dépôts à vue auprès de la Banque Centrale	0	0	0	0	0	0
Banque Centrale	0	0	0	0	0	0
CCP	0	0	0	0	0	0
Emprunts auprès de la Banque Centrale	0	462 000	158 000	0	0	620 000
Emprunts en dinars	0	462 000	158 000	0	0	620 000
Emprunts en devises	0	0	0	0	0	0
Total PA1 - Ventilation banque centrale et CCP (hors dette rattachées) par durée résiduelle	0	462 000	158 000	0	0	620 000

Note 4.2

PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Dépôts à vue des établissements financiers	22 415	73 482	22 338
Banques et correspondants étrangers	14 121	67 875	15 775
Organismes financiers spécialisés	8 294	5 607	6 563
Emprunts auprès des établissements financiers	49 214	92 109	118 480
Emprunts en dinars	0	5 000	0
Emprunts en devises	49 214	87 109	118 480
Dettes rattachées	60	492	552
Total PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	71 689	166 083	141 370

PA2 - Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dettes rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	juin-19
Dépôts à vue des établissements financiers	22 415	0	0	0	0	22 415
Banques et correspondants étrangers	14 121	0	0	0	0	14 121
Organismes financiers spécialisés	8 294	0	0	0	0	8 294
Emprunts auprès des établissements financiers	0	506	48 708	0	0	49 214
Emprunts en dinars	0	506	48 708	0	0	0

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	juin-19
Emprunts en devises	0	506	48 708	0	0	49 214
Total PA2 - Ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers (hors dette rattachées) par durée résiduelle	22 415	506	48 708	0	0	71 629

Note 4.3

PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Comptes à vue	1 290 215	1 269 233	1 220 660
Comptes d'épargne	1 277 904	1 201 949	1 247 779
Comptes spéciaux d'épargne	1 261 053	1 183 848	1 229 813
Autres comptes d'épargne	16 851	18 101	17 966
Dépôts à terme	1 208 904	1 028 982	1 147 745
Comptes à terme	851 169	687 837	807 200
Bons de caisse	23 735	22 145	21 545
Certificats de dépôts	334 000	319 000	319 000
Autres sommes dues à la clientèle	90 368	110 224	94 544
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	36 584	29 559	34 401
Total PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	3 903 975	3 639 947	3 745 129

PA3 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dette rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	Sans échéance	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	juin-19
Comptes à vue	0	947 001	343 214	0	0	1 290 215
Comptes d'épargne	0	0	127 790	1 150 114	0	1 277 904
Comptes spéciaux d'épargne	0	0	126 105	1 134 948	0	1 261 053
Autres comptes d'épargne	0	0	1 685	15 166	0	16 851
Dépôts à terme	1 500	498 035	527 310	182 059	0	1 208 904
Comptes à terme	0	358 275	351 345	141 549	0	851 169
Bons de caisse	0	2 760	9 465	11 510	0	23 735
Certificats de dépôts	1 500	137 000	166 500	29 000	0	334 000
Autres sommes dues à la clientèle	90 368	0	0	0	0	90 368
Total PA3 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dettes rattachées) par durée résiduelle	91 868	1 445 036	998 314	1 332 173	0	3 867 391

PA3 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dette rattachées) par type de contrepartie

En K.TND

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres clientèles	juin-19
Comptes à vue	3 935	1	0	1 286 279	1 290 215
Comptes d'épargne	0	0	0	1 277 904	1 277 904
Comptes spéciaux d'épargne	0	0	0	1 261 053	1 261 053
Autres comptes d'épargne	0	0	0	16 851	16 851

Dépôts à terme	121 660	164 266	0	922 978	1 208 904
Comptes à terme	75 660	80 766	0	694 743	851 169
Bons de caisse	0	0	0	23 735	23 735
Certificats de dépôts	46 000	83 500	0	204 500	334 000
Autres sommes dues à la clientèle	0	0	0	90 368	90 368
Total PA3 - Ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle (hors dette rattachées) par type de contrepartie	125 595	164 267	0	3 577 529	3 867 391

Note 4.4

PA4 - Emprunts et ressources spéciales

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Emprunts et ressources spéciales	523 509	455 010	427 855
Ressources extérieures	517 634	449 224	421 961
Ressources budgétaires	5 875	5 786	5 894
Dettes rattachées	6 579	5 756	3 214
Total PA4 - Emprunts et ressources spéciales	530 088	460 766	431 069

PA4 - Ventilation des ressources extérieures (hors dettes rattachées) par durée résiduelle

En K.TND

	≤ 3 mois]3mois-1an]]1an-5ans]	> 5 ans	juin-19
Ressources extérieures	7 364	82 038	318 868	109 364	517 634

Note 4.5

PA5 - Autres Passifs

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Comptes de régularisation	75 153	61 947	92 454
Compensation à régler	58 611	45 577	75 136
Comptes d'ajustement devises	0	0	37
Agios, crédits à régulariser et divers	16 542	16 370	17 281
Provisions	34 242	22 243	56 582
Provisions pour risques et charges diverses	25 734	15 005	45 077
Provisions pour congés payés	3 804	3 288	2 253
Provisions pour créances en hors bilan	4 704	3 950	9 252
Créditeurs divers	59 751	52 817	55 700
Créditeurs sur opérations d'impôt	23 463	16 664	34 232
Créditeurs sur opérations CNSS & Assurance	4 289	3 832	4 643
Créditeurs sur opérations BCT	472	430	454
Créditeurs sur opérations avec le personnel	7 326	7 325	11 903
Créditeurs sur opérations sur titres	1 674	1 537	1 770
Chèques à payer	21 537	21 528	1 466
Autres créditeurs	990	1 501	1 232
Total PA5 - Autres passifs	169 146	137 007	204 736

Il est à noter que, courant l'exercice 2018, la banque a fait l'objet de deux vérifications fiscales portant sur les périodes du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 et du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2013 qui se sont soldées par deux notifications des résultats.

La banque a répondu à l'Administration Fiscale dans les délais pour présenter son opposition et ses observations justifiées. Les procédures liées à ces contrôles sont en cours, et sur la base des informations disponibles à l'arrêté des états financiers, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise.

En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évaluations récentes, la banque a constaté dans ses états financiers au 31 décembre 2018 les provisions jugées nécessaires.

Note 4.6

Capitaux Propres

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Capital social	225 000	225 000	225 000
Réserves	555 283	457 783	457 783
Réserves légales	22 500	18 000	18 000
Réserves statutaires	130 638	35 767	35 767
Réserves à régime spécial	0	4 956	4 956
Réserves pour réinvestissements exonérés	402 145	399 060	399 060
Report à nouveau	2 793	45 996	45 996
Résultat de l'exercice	75 289	68 136	110 547
Total Capitaux Propres	858 365	796 915	839 326

Résultat par action

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Résultat net	75 289	68 136	110 547
Nombre moyen d'actions (en milliers)	225 000	195 000	210 000
Résultat de base / action ^(a)	0,335	0,349	0,526
Résultat dilué par action ^(b)	0,335	0,349	0,526

(a) Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

(b) Le résultat dilué par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

Tableau de Variation des Capitaux Propres

En K.TND

	Capital social	Réserves légales	Réserves statutaires	Réserves à régime spécial	Réserves pour réinv. Exonérés	Report à nouveau	Autres réserves	Résultat de l'exercice	juin-19
Capitaux propres au 31.12.2017	180 000	18 000	72 241	6 733	387 809	49	0	135 947	800 779
Augmentation de capital	45 000	0	-45 000	0	0	0	0	0	0
Affectation du résultat N-1	0	0	0	0	90 000	45 947	0	-135 947	0
Reclassement réserves	0	0	80 526	-1 777	-78 749	0	0	0	0
Dividendes distribués	0	0	-72 000	0	0	0	0	0	-72 000
Résultat au 31.12.2018	0	0	0	0	0	0	0	110 547	110 547
Capitaux propres au 31.12.2018	225 000	18 000	35 767	4 956	399 060	45 996	0	110 547	839 326
Augmentation de capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affectation du résultat	0	4 500	33 000	0	60 000	-43 203	0	-110 547	-56 250
Reclassement réserves	0	0	61 871	-4 956	-56 915	0	0	0	0
Résultat au 30.06.2019	0	0	0	0	0	0	0	75 289	75 289
Capitaux propres au 30.06.2019	225 000	22 500	130 638	0	402 145	2 793	0	75 289	858 365

Les dividendes versés par la Banque de Tunisie courant l'exercice 2019 ont été calculés conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Avril 2019. Ils se sont élevés à 56.250 mille dinars

Note 5.1

HB1 - Cautions, avals et autres garanties données

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
En faveur d'établissements bancaires et financiers (*)	227 273	200 798	228 491
En faveur de la clientèle	408 403	394 748	442 295
Total	635 676	595 546	670 786

(*) Les colonnes comparatives de juin et décembre 2018 ont été retraitées pour des fins de comparabilité (Voir note 8)

Note 5.2

HB2 - Crédits documentaires

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Ouverture de crédits documentaires	154 739	165 081	170 508
Acceptations à payer	77 169	72 718	115 458
Total	231 908	237 799	285 966

Note 5.3

HB3 - Actifs donnés en garantie

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
BTA / Appel d'offres BCT	251 305	231 217	244 455
Créances mobilisés / Appel d'offres BCT	389 524	340 783	384 042
Total	640 829	572 000	628 497

Note 5.4

HB4 - Engagements de financement donnés

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Crédits en TND notifiés et non utilisés	309 393	300 413	295 106
Crédits en devises à MLT notifiés et non utilisés	0	0	0
Crédits en devises à CT notifiés et non utilisés	0	0	0
Total	309 393	300 413	295 106

Note 5.5

HB6 - Engagements de financement reçus

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Emprunts en dinars notifiés non utilisés	0	0	0
Emprunts en devises à moyen et long terme notifiés non utilisés	0	0	0
Emprunts en devises à court terme notifiés non utilisés	24 059	9 910	9 438
Total	24 059	9 910	9 438

Note 5.6

HB7 - Garanties reçues

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Garanties reçues de l'Etat	51 956	44 155	41 192
Garanties reçues du fonds national de garantie & SOTUGAR	11 303	12 495	11 614
Garanties reçues des organismes d'assurances et des banques	43 513	41 629	43 280
Garanties reçues sous forme d'actifs financiers	174 728	106 763	185 128
Garanties hypothécaires	1 787 838	1 564 808	1 656 752
Contre-garanties reçues des établissements financiers (*)	108 881	91 189	96 866
Total	2 178 219	1 861 039	2 034 832

(*) Les colonnes comparatives de juin et décembre 2018 ont été retraitées pour des fins de comparabilité (Voir note 8)

Il est à noter que les garanties reçues sous forme de dépôts affectés totalisent au 30 juin 2019 un montant de 54.031 mille dinars.

Note 6.1

PR1 - Intérêts et revenus assimilés

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Produits sur opérations interbancaires	2 794	1 542	4 293
Produits sur opérations avec la clientèle	224 279	177 675	396 164
Revenus des opérations de crédits	187 846	150 883	336 509
Revenus des comptes débiteurs	26 523	22 382	49 227
Commissions sur avals et cautions	3 613	2 725	5 833
Report déport sur change à terme	2 625	-1 106	-1 493
Produits sur opérations de leasing	3 672	2 791	6 088
Total PR1 - Intérêts et revenus assimilés	227 073	179 217	400 457

Note 6.2

PR2 - Commissions

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Commissions sur comptes	7 018	6 901	13 683
Opérations guichet et opérations diverses	1 776	1 796	3 501
Opérations sur titres	2 111	1 772	3 782
Opérations avec l'étranger	2 985	3 012	5 992
Commissions sur moyens de paiement	7 162	6 773	13 824
Commissions de gestion	8 038	9 408	17 807
Total PR2 - Commissions	29 090	29 662	58 589

Note 6.3

PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Gains nets sur titres de transaction	30	899	2 095
Intérêts sur titres de transaction (*)	12	899	2 037
Etalement en produit de la décote sur titres de transaction (*)	0	0	0

Plus-value de cession sur titres de transaction (*)	18	0	58
Gains nets sur titres de placement	0	0	0
Dividendes sur titres de transaction	0	0	0
Etalement en produit de la décote sur titres de placement	0	0	0
Plus-value de cession sur titres de placement	0	0	0
Gains nets sur opérations de change	19 039	16 388	30 518
Différence de change sur opérations monétiques	-511	-46	-270
Produits sur change manuel	1 353	1 597	4 632
Produits sur opérations de change en compte	17 413	14 725	25 478
Bénéfices sur opérations de change à terme	784	112	678
Total PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	19 069	17 287	32 613

(*) La colonne comparative de juin 2018 a été retraitée pour des fins de comparabilité (Voir note 8)

Note 6.4

PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Revenus des obligations et bons du trésor (*)	19 591	18 233	44 196
Revenus des titres de participation	2 221	2 080	2 662
Revenus des parts dans les entreprises associées	2 748	1 391	1 391
Revenus des parts dans les co-entreprises	0	0	0
Revenus des parts dans les entreprises liées	7 142	6 068	6 105
Total PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	31 702	27 772	54 354

Note 6.5

CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Charges sur opérations interbancaires	28 183	19 080	43 721
Intérêts sur les dépôts de la clientèle	83 287	68 347	146 231
Intérêts sur emprunts et ressources spéciales	14 001	12 822	26 124
Total CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	125 471	100 249	216 076

Note 6.6

CH2 - Commissions encourues

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Commissions d'aval sur opérations de refinancement	0	0	0
Charges sur opérations de retrait monétique	1 106	490	1 559
Frais d'interchange émis	372	278	585
Autres commissions	25	234	216
Total CH2 - Commissions encourues	1 503	1 002	2 360

Note 6.7

PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	10 351	6 946	29 148
Dotations nettes aux provisions pour passifs	0	806	30 878
Pertes sur créances irrécouvrables	239	148	1 905
Récupération sur créances comptabilisées en perte	-58	-133	-427
Total PR5/CH4 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur créances et passifs	10 532	7 767	61 504

Note 6.8

PR6/CH5 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres en portefeuille	647	2 007	1 176
Pertes subies sur les titres en portefeuille	1 031	703	1 092
Plus-values réalisées sur titres en portefeuille	-259	-198	-1 361
Frais de gestion du portefeuille	1 242	794	1 407
Total PR6/CH5 - Dotations aux provisions et corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	2 661	3 306	2 314

Note 6.9

PR7 - Autres produits d'exploitation

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Revenus des immeubles	404	-51	507
Autres	263	233	481
Total PR7 - Autres produits d'exploitation	667	182	988

Note 6.10

CH6 - Frais du personnel

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Charges de fonctionnement	31 885	28 117	54 260
Masse salariale	25 695	22 517	42 957
Charges sociales	5 882	5 333	10 470
Charges fiscales	308	267	833
Avantages au Personnel	8 153	8 464	15 331
Régime d'intéressement	6 493	6 797	11 400
Prime de départ à la retraite	528	399	1 062
Autres charges liées au personnel (*)	1 132	1 268	2 869
Récupération sur personnel en détachement	-726	-668	-1 069
Total CH6 - Frais du personnel	39 312	35 913	68 522

(*) Chiffres juin 2018 retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 8)

Note 6.11

CH7 - Charges générales d'exploitation

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Télécommunication & courriers	867	893	1 843
Maintenance et entretien	1 900	1 606	3 269
Services externes d'exploitation	3 309	2 978	5 786
Achat de biens consommables	1 459	1 314	2 591
Communication, marketing et documentation (*)	734	602	928
Assurances, droits et taxes	5 849	5 113	10 076
Jetons de présence au conseil d'administration	210	210	420
Autres services extérieurs	1 633	1 525	3 151
Total CH7 - Charges générales d'exploitation	15 961	14 241	28 064

(*) Chiffres juin 2018 retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 8)

Note 6.12

CH8 - Dotations aux amortissements

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 261	3 040	6 316
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	361	518	883
Total CH8 - Dotations aux amortissements	3 622	3 558	7 199

Note 6.13

PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Plus ou moins value sur cession d'éléments d'actifs immobilisés	82	172	630
Autres gains ou pertes ordinaires	-1 780	-16	-210
Total PR8/CH9 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires	-1 698	156	420

Note 6.14

PR9/CH10 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Pertes provenant des éléments extraordinaires	0	-1 965	-5 084
Gains provenant des éléments extraordinaires	0	0	0
Total PR9/CH10 - Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires	0	-1 965	-5 084

Note 7.1

FL1 - Produits d'exploitation bancaire encaissés

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Intérêts et revenus assimilés	227 073	179 217	400 457
Commissions en produits	29 090	29 662	58 589
Gains sur portefeuille-titres commercial et autres produits financiers	50 771	45 059	86 967
Ajustement des comptes de bilan & reclassement des flux d'invest. (*)	-42 386	-36 236	-67 244
Total FL1 - Produits d'exploitation bancaire encaissés	264 548	217 702	478 769

(*) Chiffres juin 2018 retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 8)

Note 7.2

FL2 - Charges d'exploitation bancaire décaissées

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Intérêts encourus et charges assimilées	-126 974	-101 251	-218 436
Ajustement des comptes de bilan	-1 183	-1 496	5 959
Total FL2 - Charges d'exploitation bancaire décaissées	-128 157	-102 747	-212 477

Note 7.3

Flux de trésorerie affectés à des activités de financement

En K.TND

Les dividendes versés par la Banque de Tunisie courant l'exercice 2019 ont été calculés conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Avril 2019. Ils se sont élevés à 56.250 mille dinars.

Note 7.4

Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice

En K.TND

	juin-19	juin-18	déc.-18
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	399 782	271 467	246 521
Créances sur les établissements bancaires et financiers	74 944	30 016	90 435
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	-85 231	-48 008	-59 033
Total Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	389 495	253 475	277 923

Note 8. Note sur les reclassements

1/ Un reclassement des lignes de BTA a été effectué en 2018 du poste « AC4 - Portefeuille - titres commercial » vers le poste « AC5 - Portefeuille - titres d'investissement » et ce pour un montant net de 466 791 KDT dont un montant de 24 445 KDT représentant l'amortissement de la décote. Les créances rattachées à ces lignes s'élèvent au 30 juin 2018 à 13 504 KDT.

Ce reclassement est justifié par le fait que la banque a l'intention ferme de détenir tous les bons de Trésor assimilables jusqu'à leur échéance. De ce fait, la colonne comparative de juin 2018 a été retraitée comme suit :

En K.TND	Juin-18 avant retraitement	Reclassement	Juin-18 après retraitement
Comptes de Bilan			
AC4 - Portefeuille titres commercial	506 225	-466 791	39 434
AC5 - Portefeuille d'investissement	418 095	466 791	884 886
Comptes de résultat			
PR3 - Gains sur portefeuille-Titres commercial & op. de change	32 911	-15 624	17 287
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	12 148	15 624	27 772
Comptes de l'état des flux de trésorerie			
FL01 - Produits d'exploitation bancaire encaissés	240 142	-22 440	217 702
FL06 - Titres de placements	-68 269	68 269	0
FL10 - Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'invet.	11 039	22 440	33 479
FL11 - Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	-68 364	-68 268	-136 632

2/ Un reclassement d'une subvention liée au frais du personnel a été reclassée du poste CH7 – Charges générales d'exploitation vers le poste CH6 – Frais du personnel pour un montant de 350 milles dinars.

En K.TND	Juin-18 avant retraitement	Reclassement	Juin-18 après retraitement
CH6 - Frais de personnel	35 563	350	35 913
CH7 - Charges générales d'exploitation	14 591	-350	14 241

3/ Un retraitement relatif à l'estimation de l'encours des cautions étrangère ainsi que les garanties s'y rattachant a été effectué sur la période de juin 2018 et décembre 2018.

En K.TND	Juin-18 avant retraitement	Retraitement	Juin-18 après retraitement
Comptes de Hors-Bilan			
HB1 - En faveur d'établissements bancaires et financiers	646 325	-50 779	595 546
HB7 - Contre-garanties reçues des établissements financiers	2 021 427	-160 388	1 861 039

En K.TND	Déc-18 avant retraitement	Retraitement	Déc-18 après retraitement
Comptes de Hors-Bilan			
HB1 - En faveur d'établissements bancaires et financiers	712 092	-41 306	670 786
HB7 - Contre-garanties reçues des établissements financiers	2 217 201	-182 369	2 034 832

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2019

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de la Banque de Tunisie*

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque de Tunisie, au 30 juin 2019 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 6 154 661 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 75 289 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur la situation décrite au niveau de la note 4.5 aux états financiers se rapportant aux deux notifications de redressement à la suite des deux vérifications fiscales subies en 2018.

Les procédures liées à ces deux contrôles étant toujours en cours, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

En couverture des risques éventuels liés à ces contrôles, et sur la base des évolutions récentes, la banque a constaté les provisions jugées nécessaires.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 14 août 2019

Les Commissaires aux Comptes

Conseil Audit Formation CAF

Tunisie Audit & Conseil TAC

Abderrahmen FENDRI

Lamjed BEN M'BAREK

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRE

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie « SFBT »

Siège social : 5, Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord -1080 Tunis

La Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT, publie ci-dessous, ses états financiers Intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : Mr Mohamed Lassâd BORJI et Mr Ali LAHMAR.

Bilan
(en dinar Tunisien)

Actifs	Notes	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018	Au 31/12/2018
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	III-1	4 027 852,086	3 644 135,536	3 738 409,286
Moins : amortissements	III-1	-3 569 536,621	-2 646 719,071	-3 101 305,821
		458 315,465	997 416,465	637 103,465
Immobilisations corporelles	III-1	453 119 881,337	428 887 647,979	438 695 314,925
Moins : amortissements	III-1	-233 188 215,481	-211 199 474,704	-221 510 404,436
Moins : provisions	III-1	-705 431,810	-705 431,810	-705 431,810
		219 226 234,046	216 982 741,465	216 479 478,679
Immobilisations financières	III-1	287 783 029,412	264 607 229,412	282 355 729,412
Moins : provisions	III-1	-12 714 225,000	-12 714 225,000	-12 714 225,000
		275 068 804,412	251 893 004,412	269 641 504,412
Total des actifs immobilisés		494 753 353,923	469 873 162,342	486 758 086,556
Autres actifs non courants	III-2	4 377 286,141	3 712 481,699	3 974 379,368
Total des actifs non courants		499 130 640,064	473 585 644,041	490 732 465,924
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks	III-3	108 437 017,081	87 161 061,967	83 332 896,372
Moins : provisions		-970 118,183	-970 118,183	-970 118,183
		107 466 898,898	86 190 943,784	82 362 778,189
Clients et comptes rattachés	III-4	121 284 354,778	105 016 976,023	85 763 561,138
Moins : provisions		-10 760 228,072	-10 105 912,814	-10 758 599,191
		110 524 126,706	94 911 063,209	75 004 961,947
Autres actifs courants	III-5	27 351 282,518	25 578 537,757	16 283 397,091
Moins : provisions		-347 387,000	-347 387,000	-347 387,000
		27 003 895,518	25 231 150,757	15 936 010,091
Placements et autres actifs financiers	III-6	3 675 583,050	3 675 583,050	3 675 583,050
Moins : provisions		-40 915,000	-40 915,000	-40 915,000
		3 634 668,050	3 634 668,050	3 634 668,050
Liquidités et équivalents de liquidités	III-7	78 400 478,955	63 488 303,139	125 573 120,334
Total des actifs courants		327 030 068,127	273 456 128,939	302 511 538,611
TOTAL DES ACTIFS		826 160 708,191	747 041 772,980	793 244 004,535

Bilan
(en dinar Tunisien)

Capitaux Propres et Passifs	Notes	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018	Au 31/12/2018
Capitaux propres				
Capital social	III-8	198 000 000,000	165 000 000,000	165 000 000,000
Réserves	III-8	25 208 771,134	21 908 771,134	21 908 771,134
Autres capitaux propres	III-8	146 910 504,884	124 371 454,884	123 551 454,884
Résultats reportés	III-8	111 003 234,238	121 119 695,653	121 119 695,653
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		481 122 510,256	432 399 921,671	431 579 921,671
Résultat net de l'exercice		116 377 269,789	110 897 750,143	121 883 538,585
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement				26 379 050,000
Résultat affecté dans un compte de rés spéc d'investissement				29 980 000,000
Total des capitaux propres avant affectation		597 499 780,045	543 297 671,814	609 822 510,256
PASSIFS				
PASSIFS NON COURANTS				
Autres passifs financiers	III-9	59 969 362,523	55 727 898,260	57 446 808,440
Provisions	III-10	13 698 887,000	10 698 887,000	13 698 887,000
Total des passifs non courants		73 668 249,523	66 426 785,260	71 145 695,440
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	III-11	48 659 738,668	49 673 230,028	54 644 410,399
Autres passifs courants	III-12	76 332 939,955	57 644 085,878	57 075 801,012
Concours bancaires et autres passifs financiers	III-13	30 000 000,000	30 000 000,000	555 587,428
Total des passifs courants		154 992 678,623	137 317 315,906	112 275 798,839
TOTAL DES PASSIFS		228 660 928,146	203 744 101,166	183 421 494,279
Total des capitaux propres et des passifs		826 160 708,191	747 041 772,980	793 244 004,535

Etat de résultat
(en dinar Tunisien)
Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

	Notes	Au 30/06/2019	Au 30/06/2018	Au 31/12/2018
Produits d'exploitation				
Revenus	III-14	290 588 456,882	277 978 135,817	650 025 945,572
Autres produits d'exploitation	III-15	2 546 718,690	2 620 647,937	6 317 152,443
Total des produits d'exploitation		293 135 175,572	280 598 783,754	656 343 098,015
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (en + ou -)	III-16	-16 018 434,169	-8 520 034,911	-2 096 379,510
Achats de marchandises consommés	III-17	26 084 880,892	23 810 158,302	55 088 961,350
Achats d'approvisionnements consommés	III-18	173 909 430,863	163 319 482,675	372 039 130,671
Charges de personnel	III-19	19 544 112,948	18 960 935,996	37 264 075,017
Dotations aux amortissements et aux provisions	III-20	13 443 645,304	9 505 713,404	25 375 079,905
Autres charges d'exploitation	III-21	16 338 344,562	16 900 027,540	36 045 879,124
Total des charges d'exploitation		233 301 980,400	223 976 283,006	523 716 746,557
Résultat d'exploitation		59 833 195,172	56 622 500,748	132 626 351,458
Charges financières nettes	III-22	-1 005 406,387	-2 051 505,062	-3 807 991,697
Produits des placements	III-23	69 476 899,834	67 344 264,322	69 432 485,968
Autres gains ordinaires	III-24	196 817,688	474 884,952	730 284,304
Autres pertes ordinaires	III-25	-160 670,518	-242 069,817	-625 356,638
Résultat des activités ordinaires avant réinvest et impôt		128 340 835,789	122 148 075,143	198 355 773,395
Impôt sur les sociétés		11 480 000,000	11 250 325,000	19 305 353,650
Résultat des activités ordinaires après impôt		116 860 835,789	110 897 750,143	179 050 419,745
Eléments extraordinaires (Contribution Sociale de Solidarité)		483 566,000		807 831,160
Résultat de l'exercice		116 377 269,789	110 897 750,143	121 883 538,585
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement				26 379 050,000
Résultat affecté dans un compte de rése. Spéci. d'investissement				29 980 000,000
Effets des modifications comptables (net d'impôt)				
Résultat net de l'exercice		116 377 269,789	110 897 750,143	178 242 588,585

Etat de flux de trésorerie
(en dinar Tunisien)
Période du 01/01/2019 au 30/06/2019

Désignation	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice	116 377 269,789	110 897 750,143	178 242 588,585
Ajustements, Amortissements et Provisions	12 788 275, 762	8 897 607,265	23 857 195,090
Ajustements casses bouteilles	655 369,742	608 106,139	1 517 884,815
Ajustements pour reprise sur provisions	-8 371,119	-62 556,684	-74 628,517
Variation des Stocks	-25 104 120,709	-20 786 356,666	-16 958 191,071
Variation des Créances	-32 998 239,557	-5 713 683,973	15 258 641,092
Variation des Autres actifs	-11 470 792,200	-11 791 419,662	-2 758 176,665
Variations Fournisseurs et autres dettes	12 813 593,862	10 172 583,106	14 296 005,861
Ajustements Plus ou moins-valeur sur cession	-51 393,000	-85 196,000	-220 896,000
Ajustements Encaissement dividendes	-66 963 403,103	-65 721 141,038	-65 836 770,189
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat			-820 000,000
Flux de trésoreries provenant de l'exploitation	6 038 189,264	26 415 692,630	146 503 653,001
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Encaissements provenant de la subvention d'investissement			1 777 824,000
Décaissements provenant de l'acqui d'immob corp et incorp	-16 001 613,671	-41 120 042,711	-52 379 576,766
Décaissements provenant de l'acquisition des Immobilisat ;financ .	-5 427 300,000	-20 445 550,000	-36 440 050,000
Encaissements provenant de la cession d'immob. corporelles.	51 393,000	85 196,000	220 896,000
Encaissements Dividendes et autres distributions	66 963 403,106	65 721 141,038	65 836 770,189
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv.	45 585 882,435	4 240 744,327	-20 984 136,577
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements Dividendes et autres distributions	-128 241 126,650	-106 961 677,550	-107 295 527,250
Encaissements d'emprunts pour financement des stocks	30 000 000,000	40 000 000,000	40 000 000,000
Remboursement d'emprunts pour financement des stocks		-10 000 000,000	-40 000 000,000
Encaissements pour rachat des billets de trésorerie			1 800 000,000
Décaissements pour souscription des billets de trésorerie			-4 800 000,000
Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire	109 000 000,000		305 000 000,000
Décaissements pour autres formes de placement monétaire	-109 000 000,000		-305 000 000,000
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-98 241 126,650	-76 961 677,550	-110 295 527,250
Variation de trésorerie	<u>-46 617 054,951</u>	<u>-46 305 240,593</u>	<u>15 223 989,174</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>125 017 533,906</u>	<u>109 793 543,732</u>	<u>109 793 543,732</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>78 400 478,955</u>	<u>63 488 303,139</u>	<u>125 017 532,906</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2019

I - PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	03 JUIN 1925
Capital social	198.000.000 de dinars
Nombre de titres	198.000.000 d'actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, Boissons Gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G
Code TVA	001985 G A M 000

La SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, elle soustrait la fabrication des boissons gazeuses en PET et en boîtes chez la SNB et la mise en boîte de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Les actionnaires de la **SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE** sont :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- Brasseries et Glacières Internationales	88.405.065	44.65%
- Maghreb Investissement	26.940.027	13.61%
- Partner Investment S.A	18.148.942	9.17%
- S.T.A.R.	9.900.012	5.00%
- Autres actionnaires	54.605.954	27.57%
TOTAL	198.000.000	100.00%

II - PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du Ministère des Finances, portant approbation des normes comptables.
- La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination. ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de la société sont enregistrées à leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles et casiers) qui sont comptabilisés en TTC. Leur amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissement pratiqués par la société sont les suivants :

- Logiciels	33,33 %
- Constructions	5 %
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 %
- Installations techniques, matériel et outillage industriels Brasserie	15 %
- Matériel de transport et de manutention	20 %
- Mobilier et matériel de bureau	10 %
- Matériel informatique	15 %
- Agencement, aménagement et installation.....	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers, futs et palettes) ...	10 % et 20 %

Pour les bouteilles, leur amortissement est constaté pour le montant de la casse semestrielle.

II-3 - LES STOCKS

Les stocks de la SFBT sont valorisés comme suit :

- Les matières premières et consommables à leur prix de revient hors taxes.
- Les marchandises à leur prix d'achat auprès des filiales hors TVA et DC.
- Les produits finis à leur coût de production hors taxes.

II-4 - UNITE MONETAIRE

Les états financiers, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2019, de la SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DETUNISIE sont exprimés en dinar tunisien.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

III-1 – ACTIFS IMMOBILISES :

III – 1-1 : Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les acquisitions du premier semestre 2019se sont élevées à 15 815 623 dinars. Elles concernent principalement les constructions, le matériel de brasserie et de boissons gazeuses, les autres immobilisations et les emballages commerciaux.

III-1-2 - Les immobilisations financières :

Le solde des immobilisations financières est passé de 282 355 729 dinars au 31/12/2018 à 287 783 029 dinars au 30 juin 2019, soit une augmentation de 5 427 300 dinars qui concerne la souscription à l'augmentation du capital social de la STBN pour 2 717 500 dinars et le rachat de 27 098 action SGBIA pour 2 709 800 dinars.

La provision constituée pour dépréciation des titres de participation est 12 714 225 dinars. Elle concerne la SOTUCOLAIT pour 500 000 dinars, la SMVDA RAOUDHA pour 9 149 900 dinars, la SFBT Italie pour 94 325 dinars et la SLD pour 2 970 000 dinars.

III-2 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Débiteurs divers	3 969 547	3 329 945	3 631 727
- Emballages à rendre	407 739	382 537	342 652
TOTAL	4 377 286	3 712 482	3 974 379

III-3 – STOCKS:

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Matières premières	26 411 094	18 992 808	21 203 249
- Matières consommables	43 587 534	39 309 612	39 626 344
- Produits finis	37 433 537	27 867 105	21 453 711
- Marchandises	1 004 852	991 537	1 049 592
TOTAL	108 437 017	87 161 062	83 332 896

La provision constituée pour dépréciation des stocks est de 970 118 dinars.

III-4 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Clients locaux	58 306 217	51 615 335	52 472 225
- Clients étrangers	19 382 679	11 358 864	12 904 739
- Clients filiales	19 944 321	29 219 078	6 711 659
- Clients douteux	12 657 801	10 299 047	11 321 060
- Effets à recevoir	10 789 007	2 043 511	2 282 524
-Clients factures à établir	204 329	481 141	71 354
TOTAL	121 284 355	105 016 976	85 763 561

Courant le 1^{er} semestre 2019, il a été constitué une provision pour créances douteuses pour 10 000 dinars et une reprise de provisions pour 8 371 dinars. Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 10 758 599 dinars en Décembre 2018 à 10 760 228 dinars en Juin 2019.

III-5 - AUTRES ACTIFS COURANTS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Créances liées aux participations (1)	1 047 387	347 387	1 047 387
- Débiteurs divers	4 989 721	3 170 519	7 081 466
- Fournisseurs locaux avances et acomptes	13 054 213	12 323 544	2 283 310
- Fournisseurs étrangers avances et acomptes	7 387 971	2 447 877	5 567 601
- Produits à recevoir	871 991	7 289 211	303 633
TOTAL	27 351 283	25 578 538	16 283 397

(1) Elles sont provisionnées à hauteur de 347 387 dinars.

III-6 - PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Douane, consignation	22 352	22 352	22 352
- Actions tunisiennes cotées et non cotées	3 653 231	3 653 231	3 653 231
TOTAL	3 675 583	3 675 583	3 675 583

La provision constituée pour dépréciation des titres de placement est de 40 915 dinars.

III-7 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Effets à l'encaissement	2 449	2 449	2 449
- Placements	17 350 000		3 000 000
- Chèques à l'encaissement	5 131 687	4 102 254	
- Banques	55 137 872	58 434 945	122 194 043
- C C P	265 605	265 655	265 655
- Caisses	512 866	683 000	110 973
TOTAL	78 400 479	63 488 303	125 573 120

III-8 - CAPITAUX PROPRES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Capital social	198 000 000	165 000 000	165 000 000
- Réserves légales	16 500 000	13 200 000	13 200 000
- Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771	8 708 771	8 708 771
- Compte spécial d'investissement	145 770 918	122 411 868	122 411 868
-Subvention d'Investissement	1 139 587	1 959 587	1 139 587
- Résultats reportés	111 003 234	121 119 696	121 119 696
TOTAL	481 122 510	432 399 922	431 579 922

L'évolution de 49 542 589 dinars provient de :

1) L'augmentation du capital de la société par incorporation du compte de réserves spéciales d'investissement (Investissement au sein de l'entreprise) pour 29 980 000 dinars et le prélèvement d'un montant de 3 020 000 dinars du compte spécial d'investissement devenu disponible conformément à la première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Avril 2019.

2) L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2018 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24Avril 2019, à savoir :

- Réserves légales : 3 300 000 dinars.

-Résultats reportés : Reprise de 121 119 696 dinars de 2017 et affectation de 111 003 234 dinars en 2018, soit une diminution de 10 116 461 dinars.

-Compte spécial d'investissements 23 359 050 dinars. (26 379 050 dinars dotation de l'exercice 2018 -3 020 000 dinars affectés à l'augmentation du capital social).

III-9 - AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
Emballages divers consignés	59 969 363	55 727 898	57 446 808
TOTAL	59 969 363	55 727 898	57 446 808

Il s'agit de casiers, de bouteilles, de fûts et de palettes consignés chez la clientèle.

III-10 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Provisions diverses	13 698 887	10 698 887	13 698 887
TOTAL	13 698 887	10 698 887	13 698 887

III-11 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Fournisseurs locaux	7 889 833	5 199 528	9 333 901
- Fournisseurs locaux , factures non parvenues	5 231 928	7 774 300	3 497 577
- Fournisseurs étrangers	11 600 900	11 347 470	10 302 022
- Fournisseurs, effets à payer	4 763 721	10 508 661	5 381 167
- Fournisseurs, filiales	19 173 357	14 843 271	26 129 743
TOTAL	48 659 739	49 673 230	54 644 410

III-12 - AUTRES PASSIFS COURANTS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
Dividendes et rémunérations des administrateurs	2 091 971	1 416 948	1 733 098
État, impôt sur les sociétés III-12-1	5 621 331	6 061 411	3 353 459
État, TVA, DC et autres III-12-2	42 044 170	31 350 752	30 534 660
État, Contribution Sociale de Solidarité	483 566		807 831
État, retenue à la source	7 082 235	533 299	823 837
CNSS et organismes sociaux	-1 760 616	-1 677 523	3 062 220
Compte de régularisation	2 410 848	1 300 647	
Charges à payer III-12-3	18 359 435	18 658 552	16 760 696
TOTAL	76 332 940	57 644 086	57 075 801

III-12-1 - ETAT, IMPOTS SUR LES SOCIETES :

Le solde du compte " État, impôts sur les sociétés " pour 5 621 331 dinars représente l'estimation de l'impôt sur les sociétés au titre du 1^{er} semestre 2019 pour 11 480 000 dinars diminuée des retenues à la source pour 1 434 567 dinars et de l'acompte provisionnel pour 4 424 102 dinars.

III-12-2 - ETAT, TVA, DC ET AUTRES :

Il s'agit principalement :

- De la TVA du mois de Juin 2019 pour 9 031 925 dinars.
- Du DC du mois de Juin 2019 pour 32 190 677 dinars.
- Des autres impôts pour 821 568 dinars.

III-12-3 - CHARGES A PAYER :

Les charges restant dues au 30 Juin 2019 sont principalement :

- Les agios bancaires, la redevance becks et la redevance téléphonique de Tunisie Télécom pour 1 169 705 dinars,
- Des congés à payer et des primes du 1^{er} semestre 2019 pour 4 087 000 dinars.
- Des provisions pour diverses charges du 1^{er} semestre 2019 pour 7 772 140 dinars.

III-13 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Banques			555 587
- Crédits de financement de stocks	30 000 000	30 000 000	
TOTAL	30 000 000	30 000 000	555 587

III-14 - REVENUS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Ventes de produits finis fabriqués par la société	255 874 479	241 690 335	573 054 859
- Ventes de marchandises en l'état (1)	21 621 292	23 581 642	54 401 196
- R.R.R. accordés sur vente de produits finis	-486 647	-936 519	-2 799 638
- Ventes de produits résiduels et d'emballages	684 553	880 061	1 679 729
- Travaux	17 416	12 656	27 508
- Locations	413 842	332 273	867 987
- Ventes d'articles de stock	8 652 164	8 186 352	13 521 151
- Produits des activités annexes	3 811 358	4 231 336	9 273 154
TOTAL	290 588 457	277 978 136	650 025 946

(1) Il s'agit de produits finis achetés auprès des filiales et revendus en l'état.

III-15 - AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Redevances pour concession brevet licence marque	212 338	142 512	436 938
- Autres produits accessoires	1 861 836	1 927 442	4 210 847
-Subventions d'exploitation des exercices antérieures	464 173	488 138	774 739
-Quote part subvention d'investissement inscrite au capital			820 000
-Reprise sur provision pour dépréciation des comptes clients	8 371	62 556	74 628
TOTAL	2 546 719	2 620 648	6 317 152

III-16 - VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Variation des stocks de produits finis et encours	-16 018 434	-8 520 035	-2 096 380
TOTAL	-16 018 434	- 8 520 035	- 2 096 380

III-17 - ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Achats autres marchandises	242 352	518 439	1 207 129
- Variation des stocks de marchandises	38 922	83 261	
- Achats marchandises revendus en l'état	25 803 607	23 208 458	53 881 832
TOTAL	26 084 881	23 810 158	55 088 961

III-18 - ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Achats stockés matières premières et fournitures liées	51 265 977	49 437 881	103 315 116
- Achats stockés matières et fournitures consommables et emballages	38 790 057	37 244 948	71 297 664
- Achats de pièces, matériels, équipements et travaux	42 161	79 448	139 767
- Achats non stockés de matières et fournitures	7 074 454	5 842 343	15 246 260
- Achats de prestations de services (*)	85 852 193	83 046 582	196 843 351
- Variation stocks matières premières et fournitures liées	-5 207 845	-5 002 649	-7 212 879
-Variation des approvisionnements liés à l'exploitation	-3 907 566	-7 329 070	-7 590 148
TOTAL	173 909 431	163 319 483	372 039 131

(*) Il s'agit de la sous-traitance de la production des boissons gazeuses et de la mise en boîtes de la bière.

III-19 - CHARGES DE PERSONNEL :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Appointements et complément d'appointements	15 130 852	14 682 504	31 141 926
- Charges sociales	4 413 261	4 278 432	6 122 149
TOTAL	19 544 113	18 960 936	37 264 075

III-20 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Dotations aux amortissements immobilisations	12 778 275	8 850 277	20 145 106
- Dotations casse bouteilles et ébréchés	655 370	608 106	1 517 885
- Dotations aux provisions pour dépréciation créances clients	10 000	47 330	712 089
-Dotations aux provisions pour risques divers			3 000 000
TOTAL	13 443 645	9 505 713	25 375 080

III-21 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Publicité, publications	3 815 849	5 059 195	8 769 260
- Travaux facturés aux filiales	-2 107 198	-2 639 054	-5 848 612
- Relations publiques	562 238	743 550	1 358 111
- Services extérieurs	812 914	463 945	1 279 690
- Autres services extérieurs	6 555 888	5 863 248	14 009 805
- Charges diverses ordinaires	4 578 058	4 561 732	10 561 694
- Impôts et taxes	1 160 596	1 155 133	3 282 913
- Divers produits sur exercices antérieurs		32 279	
- Autres charges liées à l'exploitation	4 087 000	3 587 000	10 941 679
- Reprises sur autres charges liées à l'exploitation	-3 127 000	-1 927 000	-8 308 661
TOTAL	16 338 345	16 900 028	36 045 879

III-22 - CHARGES FINANCIERES NETTES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Charges d'intérêts	588 703	367 900	432 297
- Pertes de changes	2 533 112	2 751 198	5 407 872
- Gains de changes	-2 116 409	-1 067 456	-2 032 016
- Reprises sur provisions des agios bancaires		-137	-161
TOTAL	1 005 406	2 051 505	3 807 992

III-23 - PRODUITS DES PLACEMENTS :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Revenus des titres de participations et de placements	67 636 673	66 164 203	66 925 318
- Revenus des titres de créances			182 221
- Intérêts des comptes courants	1 840 227	1 180 057	2 324 937
- Divers profits de placement sur exercice antérieurs		4	10
TOTAL	69 476 900	67 344 264	69 432 486

III-24 - AUTRES GAINS ORDINAIRES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	51 393	85 196	220 896
- Divers autres produits et profits de l'exercice	77 831	186 579	241 857
- Divers produits et profits des exercices antérieurs	67 593	203 110	267 531
TOTAL	196 818	474 885	730 284

III-25 - AUTRES PERTES ORDINAIRES :

	JUIN 2019	JUIN 2018	DECEMBRE 2018
- Autres charges diverses ordinaires	76 260	202 150	533 159
- Amendes et pénalités	84 411	39 920	92 198
TOTAL	160 671	242 070	625 357

NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 30 JUIN 2019

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation des flux de trésorerie, et ce, conformément à la norme comptable générale.

Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de **6 038 189 dinars** sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat du semestre par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions des immobilisations corporelles et les dividendes encaissés.

Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2019	31/12/2018	Variations et réajustement
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 788 275		12 788 275
Casse de Bouteilles	655 370		655 370
Reprises de provisions	-8 371		-8 371
Variation des stocks de produits finis	37 433 537	21 453 711	-15 979 826
Variation des stocks de matières premières	26 411 094	21 203 249	-5 207 845
Variation des stocks de matières consommables	43 587 534	39 626 344	-3 961 190
Variation des stocks de marchandises	1 004 852	1 049 592	44 739
			-25 104 121
Variation des clients et comptes rattachés	121 284 355	85 763 561	-35 520 794
Variation des emballages consignés	-59 969 363	-57 446 808	2 522 555
			-32 998 239
Variation des autres actifs non courants	4 377 286	3 974 379	-402 907
Variation et réajustement des autres actifs courants	27 351 282	16 283 397	-11 067 885
Variation et réajustement des placements et autres actifs financiers	3 675 583	3 675 583	0
			-11 470 792
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	48 659 739	54 644 410	- 5 984 671
Variation et réajustement des autres passifs courants	76 332 939	57 075 801	19 257 138
Variation des dividendes	-1 866 971	-1 408 098	-458 873
			12 813 594
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles			-51 393
Encaissements dividendes			-66 963 403
Total des variations et des réajustements			-110 339 080
RESULTAT DE LA PERIODE			116 377 270
VARIATION 1			6 038 189

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de **45 585 882** dinars provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 16 001 614 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 51 393 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participations (dividendes et jetons) pour 66 963 403 dinars
- Décaissements pour la souscription et le rachat des actions au capital social des sociétés suivantes pour 5 427 300 dinars.
 - Rachat de 27 098 actions SGBIA auprès de la SEABG pour 2 709 800 dinars.
 - Souscription et libération de 271 750 actions à l'augmentation du capital de la STBN pour 2 717 500 dinars

VARIATION 2 : 45 585 882 dinars.

3 / La trésorerie liée aux activités de financement a dégagé un déficit de **98 241 127** dinars détaillé comme suit :

- Décaissements des dividendes et autres distributions pour 128 241 127 dinars.
- Encaissements d'Emprunts pour financement de stocks pour 30 000 000 dinars.
- Encaissements provenant des autres formes de placement monétaire 109 000 000 dinars.
- Décaissements pour autres formes de placement monétaire 109 000 000 dinars.

VARIATION 3 : -98 241 127 dinars

Avis des commissaires aux comptes

Sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2019

Messieurs les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

5, Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord, 1082, Tunis

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (S.F.B.T.) comprenant le bilan établi au 30 juin 2019, l'état de résultat ainsi que l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font ressortir des capitaux propres positifs de 597.499.780 dinars y compris le bénéfice de la période s'élevant à 116.377.270 dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces informations financières intermédiaires ci-jointes conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces informations financières intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (S.F.B.T.) au 30 juin 2019, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 9 août 2019

Les commissaires aux comptes

Les commissaires aux comptes associés-
MTBF

Cabinet d'Audit et de Consultants
membre de l'Ordre des Experts-Comptables de Tunisie

Mohamed Lassâd BORJI

Ali LAHMAR

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « **SICAV PROSPERITY** » pour la période allant du 1er Janvier au 30 Juin 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total actif de 8.479.173 DT, un actif net de 8.448.480 DT et une valeur liquidative de 128.927.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV PROSPERITY, comprenant le bilan au 30 Juin 2019, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « SICAV PROSPERITY » arrêtés au 30 Juin 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons également l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV PROSPERITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 29 juillet 2019

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN COMPARES AU 30/06/2019

	NOTE	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018	
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	5 629 885,440	6 099 941,217	8 562 592,822
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		1 830 897,617	2 599 062,630	2 283 917,070
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		3 383 294,932	2 989 710,384	5 722 952,545
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		415 692,891	511 168,203	555 723,207
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	2 842 957,679	4 229 604,285	2 973 580,132
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	2 789 520,180	3 729 286,238	2 973 298,127
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	53 437,499	500 318,047	282,005
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	6 330,074	34 190,136	52 292,645
TOTAL ACTIF			8 479 173,193	10 363 735,638	11 588 465,599
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	11 055,156	13 048,068	14 149,768
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	19 638,414	16 178,050	85 071,813
TOTAL PASSIF		PA	30 693,570	29 226,118	99 221,581
ACTIF NET			8 448 479,623	10 334 509,520	11 489 244,018
CP1	CAPITAL	CP1	8 316 618,017	10 214 143,249	11 198 595,113
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	131 861,606	120 366,271	290 648,905
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		143 614,889	108 659,641	247 833,206
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-11 753,283	11 706,630	42 815,699
ACTIF NET			8 448 479,623	10 334 509,520	11 489 244,018
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			8 479 173,193	10 363 735,638	11 588 465,599

**ETAT DE RESULTAT DE LA PERIODE
DU 01-01-2019 AU 30-06-2019**

			Période du				
ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	01/04/2019	01/01/2019	01/04/2018	01/01/2018	01/01/2018
			au	au	au	au	au
			30/06/2019	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2018	31/12/2018
			Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
			en Dinars				
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	82 587,097	135 272,460	73 727,248	101 708,557	243 660,134
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		36 175,335	36 175,335	45 074,950	45 074,950	73 374,440
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		46 411,762	99 097,125	28 652,298	56 633,607	170 285,694
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	49 775,650	95 135,312	57 879,137	84 697,473	178 292,830
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		12 802,745	20 532,688	16 619,239	26 193,090	39 793,970
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		8 405,825	19 659,544	18 506,253	25 249,149	51 480,338
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		28 567,080	54 943,080	22 753,645	33 255,234	87 018,522
	REVENUS DES PLACEMENTS		132 362,747	230 407,772	131 606,385	186 406,030	421 952,964
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-34 362,093	-71 166,715	-37 009,194	-63 900,296	-144938,256
	REVENU NET DES PLACEMENTS		98 000,654	159 241,057	94 597,191	122 505,734	277 014,708
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-8 333,473	-15 626,168	-7 402,611	-13 846,093	-29 181,502
	RESULTAT D'EXPLOITATION		89 667,181	143 614,889	87 194,580	108 659,641	247 833,206
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		-6 807,279	-11 753,283	8 212,243	11 706,630	42 815,699
	SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		82 859,902	131 861,606	95 406,823	120 366,271	290 648,905
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		6 807,279	11 753,283	-8 212,243	-11 706,630	-42 815,699
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		54 810,798	-62 008,473	225 861,825	348 670,319	53 730,742
PR4-C	+/- VAL.REAL. /CESSION TITRES		-21 380,147	49 700,473	45 177,816	125 054,077	154 544,657
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-576,042	-2 131,837	-2 036,782	-4 233,498	-7 917,877
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		122 521,790	129 175,052	356 197,439	578 150,539	448 190,728

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2019 AU 30-06-2019**

DESIGNATION	Période du				
	01/04/2019	01/01/2019	01/04/2018	01/01/2018	01/01/2018
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/06/2019	30/06/2019	30/06/2018	30/06/2018	31/12/2018
	Montants en Dinars				
AN1 VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT.	122 521,790	129 175,052	356 197,439	578 150,539	448 190,728
AN1-A RESULTAT D'EXPLOITATION	89 667,181	143 614,889	87 194,580	108 659,641	247 833,206
AN1-B VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	54 810,798	-62 008,473	225 861,825	348 670,319	53 730,742
AN1-C +/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-21 380,147	49 700,473	45 177,816	125 054,077	154 544,657
AN1-D FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-576,042	-2 131,837	-2 036,782	-4 233,498	-7 917,877
AN2 TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-421 896,198	-3 169939,447	1 666530,643	2 493 536,748	3 778 231,057
SOUSCRIPTIONS	595 237,876	1 022 084,029	2 320 549,884	4 205 344,617	8 543 067,580
AN2-A CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	467 500,000	803 600,000	1 858 800,000	3 379 500,000	6 787 300,000
AN2-B REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	78 382,591	135 814,491	328 664,446	589 309,169	1 204 432,635
AN2-C REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	45 447,251	78 120,664	120 923,257	219 851,592	441 544,226
AN2-D REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX. EN COURS (S)	3 908,034	4 548,874	12 162,181	16 683,856	109 790,719
RACHATS	-1 017 134,074	-4 192 023,476	-654 019,241	-1711807,869	-4 764 836,523
AN2-F CAPITAL (RACHATS)	-794 300,000	-3 288 600,000	-521 000,000	-1 386 300,00	-3 777 900,000
AN2-G REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-134 902,181	-567 425,427	-95 175,923	-230 345,627	-674 192,208
AN2-H REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES	-77 216,580	-319 695,892	-33 893,380	-90 185,016	-245 769,295
AN2-I REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX. EN COURS (R)	-10 715,313	-16 302,157	-3 949,938	-4 977,226	-66 975,020
VARIATION DE L'ACTIF NET	-299 374,408	-3 040 764,395	2 022 728,082	3 071 687,287	4 226 421,785
AN3 ACTIF NET					
AN3-A DEBUT DE PERIODE	8 747 854,031	11 489 244,018	8 311 781,438	7 262 822,233	7 262 822,233
AN3-B FIN DE PERIODE	8 448 479,623	8 448 479,623	10 334509,52	10334509,52	11 489244,018
AN4 NOMBRE D'ACTIONS					
AN4-A DEBUT DE PERIODE	68 797	90 379	66 839	60 285	60 285
AN4-B FIN DE PERIODE	65 529	65 529	80 217	80 217	90 379
VALEUR LIQUIDATIVE					
A- DEBUT DE PERIODE	127,154	127,122	124,355	120,474	120,474
B- FIN DE PERIODE	128,927	128,927	128,831	128,831	127,122
AN5 TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	5,59%	2,86%	14,44%	13,99%	5,52%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

DE LA PERIODE DU 01/01/2019 AU 30/06/2019

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV PROSPERITY est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 25 Janvier 1994.

La SICAV PROSPERITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PROSPERITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV PROSPERITY ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2019 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30/06/2019.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2-3 Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2019 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	% de l'actif net
AC1- A. Actions et droits rattachés		1 721 356,647	1 830 897,617	21,67%
ADWYA	10 000	52 547,337	44 420,000	0,53%
ARTES	3 750	24 220,809	22 237,500	0,26%
ATTIJARI BANK	4 616	168 150,263	164 278,824	1,94%
BT	3 027	24 062,550	22 396,773	0,27%
CITY CARS	2 100	25 368,670	22 898,400	0,27%
DELICE HOLDING	8 140	139 677,912	95 913,620	1,14%
ENNAKL	2 150	25 409,224	25 677,450	0,30%
EURO-CYCLES	1 430	36 219,524	24 567,400	0,29%
I.C.F	217	34 021,046	44 181,851	0,52%
MAGASIN GENERAL	1 300	43 243,587	42 598,400	0,50%
MONOPRIX	2 446	26 829,873	21 891,700	0,26%
ONE TECH HOLDING	9 834	135 151,456	149 742,318	1,77%
PGH	9 565	101 148,078	123 876,315	1,47%
S.A.H TUNISIE	9 955	117 855,458	104 368,220	1,24%
S.A.M	5 195	19 835,045	22 026,800	0,26%
SAH NS	830	9 823,165	8 399,600	0,10%
SFBT	8 878	133 200,459	173 982,166	2,06%
SOMOCER	21 814	22 134,460	21 486,790	0,25%
SOTIPAPIER	6 970	41 037,811	43 220,970	0,51%
SOTRAPIL	5 711	78 277,186	89 120,155	1,05%
SOTUVER	13 721	75 863,726	133 230,910	1,58%
TELNET HOLDING	6 835	65 032,257	77 461,055	0,92%
TPR	31 935	123 844,551	157 439,550	1,86%
UIB	5 047	122 177,181	110 276,950	1,31%
UNIMED	8 478	76 225,019	85 203,900	1,01%

AC1- B. Emprunts d'Etat		3 298 446,700	3 383 294,932	40,05%
BTA 5.50% 02/2020	589	577 364,000	587 233,381	6,95%
BTA 5.75% JANVIER 2021	387	376 216,900	384 361,925	4,55%
BTA 6% JUIN 2021	419	407 060,000	407 996,725	4,83%
BTA 5.6% -08/2022 (12 ANS)	200	191 300,000	199 179,890	2,36%
BTA 6% AVRIL 2023	28	27 025,600	27 309,129	0,32%
BTA 6% AVRIL 2024	256	246 144,000	248 904,592	2,95%
BTA 6,3% MARS 2026	520	478 748,000	486 789,907	5,76%
BTA 6.7% AVRIL 2028	1070	994 588,200	1 006 687,114	11,92%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA			34 832,269	0,41%
AC1- C. Titres des OPCVM		414 638,403	415 692,891	4,92%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	3 321	414 638,403	415 692,891	4,92%
Total du portefeuille titres		5 019 803,347	5 629 885,440	66,64%

Les BTA en portefeuille, au 30/06/2019, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres. Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 30/06/2019, à 34,832.269 dinars constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégrée dans le calcul du résultat net de la période. Cette méthode d'étalement linéaire des décotes et surcotes constatées sur les BTA est appliquée par la « **SICAV PROSPERITY** » à partir du 29/01/2018 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date.

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **82 587,097 Dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019, contre **73 727,248 Dinars** du 01/04/2018 au 30/06/2018 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 30/06/2018	31/12/2018
Revenus des actions	36 175,335	36 175,335	45 074,950	45 074,950	73 374,440
Revenus des Emprunts d'Etat	46 411,762	99 097,125	28 652,298	56 633,607	170 285,694
Total	82 587,097	135 272,460	73 727,248	101 708,557	243 660,134

AC2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à **2 789 520,180 Dinars**, contre **3 729 286,238 Dinars** au 30/06/2018 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2019	Montant au 30/06/2018	Montant au 31/12/2018
Bons du Trésor à Court Terme	878 367,145	1 212 864,258	345 335,079
Certificats de Dépôt	499 630,120	499 464,829	999 483,816
Autres placements (Dépôt à terme)	1 411 522,915	2 016 957,151	1 628 479,232
Total	2 789 520,180	3 729 286,238	2 973 298,127

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Taux	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	% de l'Actif Net
Bons du Trésor à Court Terme	7,66%		861 073,727	878 367,145	10,40%
BTC 52S-11/02/2020	7,66%	925	861 073,727	878 367,145	10,40%

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	% de l'Actif Net
Certificats de dépôt à moins d'un an	8,33%	BIAT		499 076,581	499 630,120	5,91%
CDP 10J-05/07/2019	8,33%	BIAT	1	499 076,581	499 630,120	5,91%

AC2-A-3 Dépôt à Terme :

Désignation	Taux	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2019	% de l'Actif Net
Dépôt à Terme		BIAT		1 400 000,000	1 411 522,915	16,71%
DAT 91J-01/07/2019	8,90%	BIAT	1	200 000,000	203 550,246	2,41%
DAT 92J-06/08/2019	8,86%	BIAT	1	500 000,000	505 437,370	5,98%
DAT 91J-09/09/2019	8,83%	BIAT	1	500 000,000	502 032,110	5,94%
DAT 92J-18/09/2019	8,83%	BIAT	1	200 000,000	200 503,189	2,37%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à **53 437,499 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/04/2019 au 30/06/2019 à **49 775,650 Dinars**, contre **57 879,137 Dinars** du 01/04/2018 au 30/06/2018 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Revenus des Bons du Trésor à CT	12 802,745	20 532,688	16 619,239	26 193,090	39 793,970
Revenus des Certificats de Dépôt	8 405,825	19 659,544	18 506,253	25 249,149	51 480,338
Revenus des autres placements (DAT)	28 567,080	54 943,080	22 753,645	33 255,234	87 018,522
Total	49 775,650	95 135,312	57 879,137	84 697,473	17 8292,830

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent au 30/06/2019 à **6 330,074 Dinars** contre **34 190,136 Dinars** au 30/06/2018, représentant la Retenue à la Source sur les achats de Bons du Trésor Assimilables et les dividendes à recevoir et se détaillant comme suit :

Créances d'exploitation	Montant au 30/06/2019	Montant au 30/06/2018	Montant au 31/12/2018
Etat RS sur achat de Bons du Trésor Assimilables	825,699	1849,465	32 374,823
Sommes à l'encaissement/Vente des titres	0,000	23 089,671	19 917,822
Dividendes à recevoir	5 504,375	9 251,000	0,000
Total	6 330,074	34 190,136	52 292,645

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019, à **30 693,570 Dinars**, contre **29 226,118 Dinars** au 30/06/2018 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/06/2019	Montant au 30/06/2018	Montant au 31/12/2018
PA1	Opérateurs créditeurs	11 055,156	13 048,068	14 149,768
PA2	Autres créditeurs divers	19 638,414	16 178,050	85 071,813
Total		30 693,570	29 226,118	99 221,581

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2019 à **11 055,156 Dinars** contre **13 048,068 Dinars** au 30/06/2018 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/06/2019	Montant au 30/06/2018	Montant au 31/12/2018
Gestionnaire	10 204,757	12 044,368	13 061,324
Dépositaire	850,399	10 03,700	1 088,444
Total	11 055,156	13 048,068	14 149,768

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/06/2019, à **19 638,414 Dinars** contre **16 178,050 Dinars** au 30/06/2018 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/06/2019	Montant au 30/06/2018	Montant au 31/12/2018
Etat, impôts et taxes	1 881,572	2 054,701	2 060,831
Redevance CMF	714,589	843,408	914,635
Provision pour charges diverses	3 037,120	3 362,711	5 804,012
Rémunération CAC	2 629,331	1 351,411	1 586,627
Jetons de présence	2 974,857	2 974,987	5 999,579
Dividendes à payer des exercices antérieurs	100,945	100,945	100,945
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	8 300,000	5 489,887	68 605,184
Total	19 638,414	16 178,050	85 071,813

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/04/2019 au 30/06/2019 à **34 362,093 Dinars**, contre **37 009,194 Dinars** du 01/04/2018 au 30/06/2018 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	31 718,849	65 692,345	34 162,328	58 984,878	133 789,141
Rémunération du dépositaire	2 643,244	5 474,370	2 846,866	4 915,418	11 149,115
Total	34 362,093	71 166,715	37 009,194	63 900,296	144 938,256

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/04/2019 au 30/06/2019 à **8 333,473 Dinars** contre **7 402,611 Dinars** du 01/04/2018 au 30/06/2018 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/04/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 30/06/2018	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Redevance CMF	2 221, 124	4 600, 136	2 392, 228	4 130, 431	9 368, 656
Impôts et Taxes	330, 978	576, 091	328, 644	465, 643	1 018, 195
Rémunération CAC	1 748, 144	3 190, 304	1 458, 184	2 859, 094	5 807, 510
Jetons de présence	1 495, 858	2 975, 278	1 495, 858	2 975, 278	5 999, 870
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000	0,000	0,000	0,000
Publicité et Publications	2 285, 239	3 501, 929	1 432, 531(*)	2 849, 221(*)	5 745, 465(*)
Diverses charges d'exploitation	252, 130	582, 430	295, 166(*)	566, 426(*)	1 241, 806(*)
Total	8 333, 473	15 626, 168	7 402, 611	1 3846, 093	29 181, 502

(*) Retraité pour les raisons de la comparabilité

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/06/2019 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2019 (en nominal)

- Montant : 9 037 900,000 dinars
- Nombre de titres : 90 379
- Nombre d'actionnaires : 165

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 803 600,000 Dinars
- Nombre de titres émis : 8 036

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : 3 288 600,000 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 32 886

Capital au 30/06/2019 : 8 316 618,017 Dinars

- Montant en nominal : 6 552 900,000 Dinars
- Sommes non Capitalisables (1) : 1 126 688,515 Dinars
- Sommes capitalisées(2) : 637 029,502 Dinars
- Nombres de titres : 65 529
- Nombre d'actionnaires : 106

(1): Les sommes non capitalisables s'élèvent à **1 126 688,515 Dinars** au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/06/2019
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	1 572 739,288
1- <u>Résultat non capitalisable de la période</u>	-14 439,837
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	-62 008,473
- +/- values réalisées sur cession de titres.	49 700,473
- Frais de négociation de titres	-2 131,837
2- <u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	-431 610,936
- Aux émissions	135 814,491
- Aux rachats	-567 425,427
Total sommes non capitalisables	1 126 688,515

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/06/2019 à **637 029,502 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/06/2019
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	587 955,825
Résultat capitalisable de l'exercice clos capitalisé (*)	290 648,905
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	-241 575,228
-Aux émissions	78 120,664
-Aux rachats	-319 695,892
Total des sommes capitalisées	637 029,502

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2018 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 16/04/2019 statuant sur les états financiers de l'exercice 2018 :

Résultat d'exploitation-Exercice 2018	247 833,206
Régularisation du résultat d'exploitation	42 815,699
Sommes capitalisées-Exercice 2018	290 648,905

CP2 Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période augmenté des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 30/06/2019 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/06/2019
Résultat capitalisable de la période	143 614,889
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-11 753,283
Sommes Capitalisables	131 861,606

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	30/06/2019	30/06/2018
Revenus des placements	3.516	2.324
Charges de gestion des placements	-1.086	-0.797
Revenus net des placements	2.430	1.527
Autres charges d'exploitation	-0.238	-0.172
Résultat d'exploitation	2.192	1.355
Régularisation du résultat d'exploitation	-0.179	0.146
Sommes capitalisables de la période	2.012	1.501
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0.179	-0.146
Variation des +/- values potentielles/titres	-0.946	4.346
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	0.758	1.559
Frais de négociation de titres	-0.033	-0.053
Résultat net de la période	1.971	7.207

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	30/06/2019	30/06/2018
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,767%	0,767%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	0,168%	0,166%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen	1,548%	1,305%
Actif net moyen	9 276 486,505	8 329 279,300

4-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} avril 2003 Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PROSPERITY ;
- La gestion comptable de SICAV PROSPERITY ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni, en date du 5 Avril 2016, la commission de gestion, payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT ASSET MANAGEMENT, a été portée de **0,30% TTC** à **1,20% HT** de l'actif net l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni, en date du 5 Avril 2016, la commission de dépôt, payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT, a été portée de **0,10% TTC** à **0,10% HT** de l'actif net l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV PROSPERITY.

La commission de distribution payée par SICAV PROSPERITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions, est prise en charge par le gestionnaire, la BIAT ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2016, suite au changement du type de la SICAV PROSPERITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 20 Juin 2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicités, de promotion et d'autres frais

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du **1^{er} janvier 2018**.

SICAV AVENIR

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2019

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société «SICAV AVENIR» arrêté au 30 JUIN 2019.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 JUIN 2019, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1/ La société «SICAV AVENIR» emploie 21,10% de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

2/ La société «SICAV AVENIR» emploie 12,32 % de son actif en titres émis (Emprunts Obligataires) par la « BANQUE DE L'HABITAT », ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 10% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors du point cité ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Juin 2019, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Juin 2019.

Paragraphe d'observation

- 1- Nous attirons l'attention sur la note 3-3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AVENIR » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le procès verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017, à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Tunis, le 31 juillet 2019

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK INTERNATIONAL

Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 30/06/2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>30/06/2018</u>	<u>31/12/2018</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	908 471	922 349	947 458
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		141 092	206 735	150 966
b - Obligations et Valeurs assimilées		767 379	715 614	796 492
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		243 175	237 035	236 729
a - Placements monétaires	4-3	237 427	209 635	228 501
b - Disponibilités	4-9	5 748	27 400	8 227
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	939	2 194	500
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 152 586	1 161 578	1 184 687
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-7	3 203	3 425	4 367
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	2 454	23	126
TOTAL PASSIF		5 657	3 448	4 493
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	4-5	1 118 351	1 129 278	1 126 953
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	28 578	28 852	53 241
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		4	3	3
b - Sommes distribuables de l'exercice en cours		28 574	28 849	53 238
ACTIF NET		1 146 929	1 158 130	1 180 194
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 152 586	1 161 578	1 184 687

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30 JUIN 2019
(Unité : en Dinars)

Notes	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 30/06/2019	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 30/06/2018	Période du 01/01/2018 31/12/2018	
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	16 973	28 149	18 355	28 147	50 692
a - Dividendes		5 500	5 500	8 445	8 445	9 641
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		11 474	22 649	9 910	19 702	41 051
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	4 511	9 146	3 711	7 021	15 692
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		21 484	37 295	22 066	35 169	66 384
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-2 018	-4 044	-3 184	-6 320	-12 810
REVENU NET DES PLACEMENTS		19 466	33 251	18 882	28 849	53 574
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	-2 339	-4 678	-	-	-333
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 127	28 573	18 882	28 848	53 240
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-	1	-	-	-2
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		17 127	28 574	18 882	28 849	53 238
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		-	-1	-	-	2
* Variation des +/- valeurs potentielles sur titres		-363	-7 021	11 544	29 083	10 856
* +/- valeurs réalisées sur cession des titres		365	-2 303	4 864	12 132	28 210
* Frais de négociation de titres		0	0	-38	-79	-200
RESULTAT NET DE LA PERIODE		17 129	19 250	35 252	69 985	92 106

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 30 JUIN 2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/04/2019 au 30/06/2019	Période du 01/01/2019 au 30/06/2019	Période du 01/04/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 30/06/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	17 127	28 574	18 882	28 849	53 240
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	- 363	- 7 021	11 544	29 083	10 856
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	365	- 2 302	4 864	12 132	28 210
d - Frais de négociation de titres	-	-	- 38	- 79	- 200
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	- 53 271	- 53 271	- 45 614	- 45 614	- 45 614
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	-	757	-	-	-
* Capital	-	720	-	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	1	-	-	-
* Régularisations des sommes distrib.	-	35	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-	- 58
* Capital	-	-	-	-	- 54
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	- 2
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	- 2
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 36 142	- 33 265	- 10 361	24 371	46 435
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 183 071	1 180 194	1 168 491	1 133 759	1 133 759
b - En fin de période	1 146 929	1 146 929	1 158 130	1 158 130	1 180 194
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	20 348	20 335	20 336	20 336	20 336
b - En fin de période	20 348	20 348	20 336	20 336	20 335
VALEUR LIQUIDATIVE	56,366	56,366	56,950	56,950	58,038
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,45%	1,63%	3,02%	6,17%	8,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETES AU 30/06/2019

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 30 juin 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » est confiée à la société « STB MANAGER », le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2019, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30 Juin 2019, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Juin 2019, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30 Juin 2019.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Juin 2019, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à 908 471DT contre 922 349DT au 30/06/2018, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
<i>Coût d'acquisition</i>	894 381	888 630	927 986
- Actions et droits rattachés	107 676	131 348	103 476
- Titres OPCVM	44 669	57 992	48 811
- Obligations et valeurs assimilées	742 037	699 290	775 700
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	-7 852	17 395	-832
- Actions et droits rattachés	-10 288	18 657	-1 473
- Titres OPCVM	-964	-1 262	153
- Obligations et valeurs assimilées	3 400	-	489
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	21 942	16 324	20 303
Total	908 471	922 349	947 458

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

4- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 16 973 DT pour la période allant du 01/04/2019, au 30/06/2019, contre un montant de 18 355 DT du 01/04/2018, au 30/06/2018, et se détaillent ainsi :

Libellé	2 ème trimestre 2019	30/06/2019	2 ème trimestre 2018	30/06/2018	31/12/2018
- Revenus des actions	3 543	3 543	5 956	5 956	7 152
- Revenus des Titres OPCVM	1 957	1 957	2 489	2 489	2 489
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	11 474	22 649	9 910	19 703	41 051
Total	16 973	28 149	18 355	28 147	50 692

4-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019, à 237 427 DT contre 209 635 DT au 30/06/2018, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Compte à terme STB	237 427	209 635	228 501
Placement au 19/10/2018(Taux 8,022%) 750 jours	0	209 635	0
Placement au 11/12/2019(Taux 10%) 400 jours	26 293	0	25 301
Placement au 07/11/2020(Taux 10%) 750 jours	211 134	0	203 200
Total	237 427	209 635	228 501

4-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/04/2019, au 30/06/2019, à 4 511 DT contre 3 711 DT du 01/04/2018, au 30/06/2018, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	2 ème trimestre 2019	30/06/2019	2 ème trimestre 2018	30/06/2018	31/12/2018
- Intérêts/ Placements à terme	4 511	9 146	3 711	7 021	15 692
Total	4 511	9 146	3 711	7 021	15 692

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/04/2019	
- Montant	1 118 349
- Nombre de titres	20 348
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-363
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	365
- Frais de négociation de titres	0
Capital au 30/06/2019	
- Montant	1 118 351
- Nombre de titres	20 348
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Sommes distribuables de l'exercice en cours	28 574	28 849	53 238
Sommes distribuables des exercices antérieurs	4	3	3
Total	28 578	28 852	53 241

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019, à 3 203 DT contre 3 425DT au 30/06/2018, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Gestionnaire	733	945	1 293
- Dépositaire	2 470	2 480	3 075
Total	3 203	3 425	4 367

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04/2019, au 30/06/2019, à 2 018DT contre 3 184 DT du 01/04/2018, au 30/06/2018, et se détaillent ainsi:

Libellé	2 ème trimestre 2019	30/06/2019	2 ème trimestre 2018	30/06/2018	31/12/2018
- Rémunération du gestionnaire	1 724	3 459	2 890	5 735	11 631
- Rémunération du dépositaire	294	585	294	585	1180
Total	2 018	4 044	3 184	6 320	12 810

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019, à 5 748DT contre 27 400DT au 30/06/2018, et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
- Avoirs en banque	5 748	27 400	8 227
Total	5 748	27 400	8 227

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019, à 939 DT contre 2 194 DT au 30/06/2018, et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Dividendes à recevoir	348	2 194	348
Retenue à la source sur BTA	591	-	152
Total	939	2 194	500

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019, à 2 454 DT contre un solde de 23 au 30/06/2018, et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
TCL	24	-	26
Jetons de présence	1 000	-	-
Publicité et publications honoraires(CAC)	400	-	-
Rémunération DG	500	-	-
Autres crédeurs (CMF)	406	-	-
Autres	94	-	100
	30	23	-
Total	2 454	23	126

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04/2019, au 30/06/2019, à 2 339DT contre un solde nul du 01/04/2018, au 30/06/2018, et se détaillent ainsi:

Libellé	2 ème trimestre 2019	30/06/2019	2 ème trimestre 2018	30/06/2018	31/12/2018
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)**	250	500	-	-	-
- Redevance CMF*	290	582	-	-	296
- TCL*	40	79	-	-	38
-Jeton de présence**	500	1000	-	-	
-Publicité & publication**	200	400	-	-	
- Rémunération DG**	1059	2118	-	-	
Total	2 339	4 678	0	0	333

* Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, le gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

**A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire percevait une rémunération de 1% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. A compter du 01/01/2019, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

Depuis le 01/10/2018, la société prend en charge la redevance revenant au conseil du marché financier ainsi que la taxe au profit des collectivités locales, initialement supportées par STB Manager, le gestionnaire de la SICAV. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

Annexe 1

PORTEFEUILLE AU 30/06/2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2019	%Actif	% Actif Net
Actions & Droits rattachés		107 675,720	97 387,260	8,45%	8,49%
ARTES	3 000	18 900,000	17 790,00	1,54%	1,55%
ATL	5 000	15 070,000	9 515,00	0,83%	0,83%
ATL NS J01072019	2 000	6 030,000	3 680,00	0,32%	0,32%
ESSOUKNA	5 000	12 750,000	10 905,00	0,95%	0,95%
SFBT	960	13 427,720	18 813,12	1,63%	1,64%
SPDIT	1 000	8 500,000	9 000,00	0,78%	0,78%
TUNIS RE	3 580	32 998,000	27 684,14	2,40%	2,41%
Titres emis ou garantit par l'Etat		126 752,000	134 334,093	11,66%	11,71%
BTA 6,1% 11/2021	136	126 752,000	134 334,093	11,66%	11,71%
Obligations		615 285,000	633 045,105	54,92%	55,19%
AMENBANK2009 B	500	19 985,00	20 967,361	1,82%	1,83%
ATL 2014-3 C	500	30 000,00	30 723,156	2,67%	2,68%
ATL 2017-2 C	500	50 000,00	51 045,479	4,43%	4,45%
ATTIJARI LEASING 2015-2	1 000	40 000,00	41 262,378	3,58%	3,60%
BH F SUB 2019-1 C	600	60 000,00	61 296,787	5,32%	5,34%
BH SUB 2016-1 B	1 000	80 000,00	80 721,311	7,00%	7,04%
BNA 2009 SUB	1 000	33 300,00	33 630,162	2,92%	2,93%
BNA SUB 2018-1 B	700	70 000,00	74 225,315	6,44%	6,47%
BTE 2009	1 000	10 000,00	10 331,398	0,90%	0,90%
BTK 2014-1 B	1 000	60 000,00	61 930,060	5,37%	5,40%
CIL 2016/2	700	42 000,00	42 932,055	3,72%	3,74%
HL SUB 2015-1	1 000	80 000,00	83 013,506	7,20%	7,24%
TL 2013-2 B	1 000	40 000,00	40 966,137	3,55%	3,57%
Titres OPCVM		44 668,806	43 704,770	3,79%	3,81%
SICAV L'EPARGNANT	430	44 668,806	43 704,770	3,79%	3,81%
Total Général		894 381,526	908 471,228	78,82%	79,21%